VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 22 Novembre 1916 NUMERO 28

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Im... et publié par la
"WEST CA...A PUB. CO. LTD."
619 ... McDermot
Téléphones ...rry 4264-4265

EFFORT LOYAL

Nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article du **Catholic Register** sur la question bilingue. C'est un effort loyal pour élargir le terrain sur lequel se débat cette question, et de ce temps-ci nous devons reconnaissance à quiconque travaille pour la paix.

Nous ne trouvons qu'une phrase qui demande explication; la voici: "Le règlement 17 est un essai de l'Ontario pour résoudre la dif-"ficulté scolaire résultant de la nécessité d'enseigner l'anglais et le "français dans quelques parties de la province."

Eût-il été un essai loyal qu'il aurait été accepté par les nôtres de l'Ontario, tout comme il peut l'être maintenant si le gouvernement veut leur donner ce caractère d'essai loyal. Mais, à la lumière des décisions officielles pour les écoles de Windsor et de Green Valley, le règlement est clairement apparu comme une mesure d'étranglement graduel, et les nôtres, qui ont le souci de vivre, l'ont refusé.

Cette réserve faite, nous ne pouvons qu'applaudir à l'article du **Catholic Register**. Etant donné le milieu pour lequel le **Catholic Register** est publié, son admission très catégorique que le bilinguisme est un fait qui s'impose au Canada, ne manque sûrement pas d'une certaine dose de courage et fait preuve d'un désir d'entente qu'il nous fait plaisir de constater.

M. Genest, en sa qualité de président de la commission scolaire des écoles séparées, a déjà déclaré que lui et les siens sont prêts à faire la moitié du chemin, si le gouvernement d'Ontario veut y mettre un peu de bon vouloir.

La plus ou moins grande pression qui viendra d'un certain groupe sur les autorités de Toronto peut faire beaucoup pour rendre le gouvernement plus accommodant.

Cette pression sera-t-elle exercée?

Oui, si ce groupe entre dans l'esprit dont l'article du **Catholic Register** fait preuve, et qu'il pose comme base que le bilinguisme est un fait qui s'impose au Canada.

De plus les Franco-Canadiens ont **le droit d'exiger que dans les écoles où leurs enfants sont en certain nombre le français leur soit enseigné dans une proportion convenable.**

Cette proportion doit sûrement grandir dans les écoles où ils sont la majorité et parfois la presque totalité.

Ce n'est pas précisément ce qu'a voulu le Règlement 17 jusqu'ici

On voit donc que la Constitutionnalité du Règlement 17 et le droit des Franco-Canadiens à leur langue sont deux choses très différentes, et que pour arriver à une entente il ne faudra pas sauvegarder l'un en jetant l'autre par-dessus bord. Le **Catholic Register** le reconnaît et le proclame, et nous lui souhaitons ardemment de faire prévaloir l'esprit de son article, dans les milieux ou il pénètre.

Qu'on pose comme principe que les Franco-Canadiens ont droit de vivre au Canada et de se développer comme le bon Dieu les a fait, et l'entente sera facile, nous n'en doutons pas du tout.

ROUGE OU BLEU?

—Rouge?
—Non.
—Bleu, alors?
—Pas davantage.
—Mais quoi donc?
—Rouge ou bleu, selon les hommes et les circonstances, mais toujours avec une bonne dose d'indépendance. Chacun son goût; c'est le nôtre.

Mais pourquoi cette entrée en matière, se demanderont sûrement nos lecteurs?

C'est que, très prestement, nous sommes classés parmi les bleus, en politique.

Evidemment c'est un rouge qui nous classe ainsi, malgré notre désir, et sans invitation de notre part, mais enfin nous sommes classés, et par un rouge authentique, à n'en pas douter.

—Mais comment le savez-vous?

—Oh! il porte la marque de fabrique! Car voyez-vous ce monsieur, rouge très authentique — il serait peut-être plus exact de dire libéral doctrinaire authentique — déclare sérieusement, et cela sans provocation, qu'on doit suivre la conduite des évêques et de la Sainte Eglise quand ils marchent "**drait**" (c'est **droit** que monsieur veut dire) mais, quand ils ne marchent pas "**drait**", oh! alors, il faut bien les abandonner.

—Et qui va juger s'ils marchent "**drait**", oui ou non?
—Mais, c'est monsieur.
—Et monsieur se croit catholique?
—Mais, à coup sûr.
—Mais non, monsieur est protestant.
—Oh!
—Mais oui, protestant, à son insu peut-être, ce qui ne rend pas le mal moins grave, mais c'est un protestant en fait, car voyez-vous, le principe fondamental du protestantisme, c'est le libre examen.

Le protestant s'arroge le droit de tout examiner, de tout juger: s'il trouve cela de son goût, il accepte; sinon, il rejette. C'est un peu, tout à fait même subversif des principes catholiques les plus élémentaires, mais c'est comme cela; c'est pourquoi il porte le nom de protestant. Il proteste contre la doctrine apportée par Jésus-Christ à la terre, et officiellement confiée à la garde de Son Eglise pour être infailliblement annoncée par elle jusqu'à la fin du monde, alors que Notre-Seigneur Jésus-Christ viendra mettre le couronnement à son oeuvre au jugement général. Il jugera "**drait**", mais nous craignons un peu que ce ne soit pas tout à fait comme notre homme.

Voilà pour monsieur et pour son énoncé de doctrine libérale très authentique.

Pour ce qui nous touche, nous lui déclarons sincèrement — il nous croira s'il le veut — que nous ne sommes ni rouges ni bleus. Nous nous contenterons simplement d'embarrasser les partis politiques, au meilleur de notre connaissance, chaque fois que nous les trouverons au travers de notre route.

S'ils veulent seulement respecter notre foi, avoir les égards nécessaires pour le droit des parents sur l'éducation de leurs enfants, respecter de plus notre langue, et au surplus ne pas trop voler le public, — car à la longue cela coûte cher, — ils nous trouveront fort accommodants.

—Mais alors vous êtes des **tourne capots?**

—Nous avouons ne pas avoir l'ombre d'une objection à faire l'opération, et nous avons la naïveté de croire que tout homme intelligent doit être prêt à agir de même, car les partis politiques, ceux de nos jours surtout, n'ont pas de "credo" fixe, savez-vous, ou plutôt leur "credo" est de faire profession de changer d'opinion chaque fois que le besoin s'en fait sentir pour escalader le pouvoir; pour être à la hauteur du sujet, nous devrions dire chaque fois que le besoin s'en fait sentir pour s'emparer de l'assiette au beurre.

Et vous n'êtes pas sans savoir qu'une fois l'assiette prise, ils prennent très consciencieusement le beurre à poignée.

—Et puis, qui paye pour le beurre?

—C'est Baptiste, toujours Baptiste; qu'il porte bonnet bleu ou rouge, c'est égal.

—Et puis Baptiste continue d'être très chaudement bleu ou rouge, sans savoir pourquoi, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent!

—Alors, paye Baptiste, et garde le silence; car il est inutile de s'attendre à récolter des pommes quand on sème des patates.

OBJET DE LA COOPERATION

Forcément isolé par état, le cultivateur ne peut pas toujours facilement se mettre en rapport direct avec le consommateur et vice versa, alors vint se placer entre les deux l'encombrant intermédiaire, véritable éponge qui absorbe le plus net du profit.

Etablissant des rapports plus directs entre vendeur et acheteur et supprimant l'intermédiaire, principale cause de dépense, l'union coopérative ramènerait un plus juste équilibre entre les prix de vente et d'achat.

C'est là son objet.

Elle n'a rien à faire avec la spéculation; elle ne cherche pas non plus à faire compétition aux commerçants locaux, du moins directement. Son objet est de faciliter au cultivateur l'accès aux grands marchés et des rapports plus directs avec le consommateur: et deuxièmement lui assurer ainsi les plus hauts prix et **l'entière jouissance du fruit de son travail.**

Moyens.—Pour en arriver là, il faut surtout éliminer l'intermédiaire et améliorer les produits.

La Coopérative cherche à obtenir les plus hauts prix possible, non pas en haussant les prix déjà si élevés, mais en obtenant pour le producteur le prix total que paye le consommateur, par la suppression des commissions de vente ou d'achat.

Ainsi, par exemple, cet automne les pommes valent de $6.50 à $8.00 à Winnipeg, les raisins de qualité ordinaire se vendent 35 sous et même 50 sous le panier, tandis que le propriétaire de verger ontarien d'où nous viennent beaucoup de ces produits, ne peut obtenir plus de $2.50 le baril pour ses pommes et 10 sous pour son raisin de meilleure qualité. D'où vient cette différence énorme? Du coût de transport? Mais non, puisque le transport d'un baril de pommes par exemple coûte environ 80 sous. Le baril de pomme coûte donc, arrivé à Winnipeg, environ $3.30, et nous payons $6.50, au moins; c'est $3.20 de plus que sa valeur. Qui reçoit cet excédent? Le ou les intermédiaires dont la commission se trouve être de cent pour cent.

Eh! bien, au moyen d'une Coopérative nous pourrions facilement payer $1 de plus au producteur, tout en économisant une couple de piastres pour nous-mêmes par baril de pommes. Cela ferait disparaître en grande partie ces différences scandaleuses entre les prix de vente et d'achat.

Au moment où l'on se plaint tant, et avec raison, de la cherté de la vie, les Coopératives seraient certainement d'un secours fort appréciable pour ramener les choses à leur état normal.

J.-C. ST-AMANT, Ptre.

MGR DE REGINA ET LES ECOLES

Mgr l'archevêque de Regina a donné le 8 novembre dernier, au Canadian Club, une remarquable conférence sur l'éducation dans la province de Québec. Il leur a dit, suavement sans doute, mais avec une suavité qui ne manque pas d'une franchise à laquelle ils sont peu accoutumés, des vérités qui porteront des fruits salutaires, si tant est que certaines gens peuvent encore comprendre ce que c'est que le "British Fair Play", et ce que ces mots veulent vraiment dire aux yeux des gens raisonnables.

Nous avons reçu le texte de cette belle conférence, et nos lecteurs nous en voudraient de ne pas leur en donner une analyse un peu substantielle.

Mgr de Regina commence par constater le fait de la paix qui règne dans Québec sur le terrain scolaire. C'est la violence et la lutte, partout au Canada, Québec excepté. C'est déjà une forte présomption que le "British Fair Play" au Canada du moins, n'est vraiment compris que dans Québec.

Nos paroles pourraient être sujettes à caution; pour l'édification de nos chers concitoyens de langue anglaise, nous allons citer les paroles de ceux qui ne sont ni catholiques ni français.

M. J.-C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes, à Québec, écrivait naguère une lettre publique dans laquelle il disait:

"Dans la Puissance en général, on ne se rend pas compte comme "on le devrait que nous qui composons la minorité anglaise dans Qué-"bec, nous jouissons d'un "Home Rule" absolu en matière d'éduca-"tion. L'organisation, la discipline, l'administration de nos écoles ne "relèvent que des règlements qui sont adoptés par le comité protestant "du Conseil de l'Instruction Publique. C'est ce comité qui décide "quelles matières et quelles langues devront être enseignées dans les "écoles protestantes".

C'est déjà un bel exemple de "Fair Play" britannique. Nous allons bientôt être obligé de changer les mots et de dire "Fair Play" canadien-français, car en définitive nous sommes très portés à croire que celui-là seul existe et que l'autre n'est qu'un paravent d'égoïsme étroit et d'intolérance brutale. Mais continuons à citer M. Sutherland:

"L'article 93 a été inscrit dans l'Acte de l'Amérique Britannique "du Nord pour sauvegarder les droits de la minorité protestante de "Québec. C'était la seule province où l'on entretenait des craintes "sur le sort de la minorité, du moment que l'on abandonnerait la di-"rection de l'éducation à l'autorité provinciale."

Mais bien sûr, dans les autres provinces où règnait une majorité protestante et de langue anglaise, n'y avait-il pas le "British Fair Play" pour sauvegarder les minorités.

Chères minorités, si vous n'avez que cela pour vous couvrir, votre toilette ne sera pas considérable.

Et M. Sutherland continue:

"Or, cet article qui a soulevé tant de difficultés dans les autres "provinces de la Puissance au cours des quarante-huit dernières an-"nées, la minorité protestante de Québec n'a jamais eu besoin de "l'invoquer pour faire respecter ses droits. Il a toujours été honora-"blement respecté par l'immense majorité romaine de Québec et, à "mon avis, c'est un devoir qui incombe à tous les protestants de le "reconnaître."

Amis lecteurs, si vous êtes de notre avis, à l'avenir nous parlerons du "Fair Play Canadien-français" et nous enverrons le "Fair Play Britannique" aux musés préhistoriques où l'on garde les restes des âges à civilisation très grossière; c'est la place qui lui convient.

Mais M. Sutherland n'est pas seul. Entendez maintenant M. J.-W. Shaw:

"Les catholiques de Québec, en matière d'instruction publique, "nous traitent avec une générosité à laquelle je me plais à rendre hom-"mage. Nous contrôlons nos taxes, nous avons une part généreuse "aux allocations de la Législature; nous formons nous-mêmes nos ins-"tituteurs et nous faisons nous-mêmes tous les règlements que nous "voulons pour nos écoles."

Et M. Labouchère, un Anglais, bien que son nom sonne français, disait:

"Qu'on me montre donc une seule loi faite par l'assemblée de "Québec contre les colons anglais!"

Messieurs des grands journaux de Winnipeg et d'ailleurs, ne pourriez-vous pas demander aux gouvernants que vous servez de laisser passer dans leur législation un peu de l'air réconfortant de liberté scolaire donné aux vôtres par la province catholique et française de Québec?

LES GRANDS MOTS

L'**Action Catholique** de Québec a osé parler des méfaits de Carranza qui afflige le Mexique de sa triste personne, et de ses actes infâmes.

Le **Free Press** de Winnipeg répond sérieusement que le brigandage de Carranza se réduit surtout à quelques réformes dont la principale est la réforme sur le terrain de l'éducation.

L'éducation, quel beau paravent pour cacher les infamies non seulement de Carranza, mais d'autres sires qui ne sont pas si loin de nous.

Nous ne convertirons sûrement pas le **Free Press**; nous ne sommes pas si naïfs que de tenter l'aventure, mais pour plusieurs des nôtres, qui, malheureusement, lisent le **Free Press**, il importe de dire quelles ont été les belles réformes de Carranza et de ses brigands.

1o—Destruction des trois quarts des églises catholiques du Mexique.—Ceci s'appelle en langage **Free Press**, des réformes d'éducation.

2o—Tous les évêques catholiques du Mexique chassés de leur patrie, ou mis en prison, à l'exception d'un, que Carranza n'a pu atteindre.—Réformes d'éducation, cela.

3o—Les prêtres et les religieuses chassés également.—Réformes d'éducation toujours.

4o—Le vol de la propriété privée parce que cette propriété servait aux fins religieuses; églises pillées, bibliothèques détruites, laboratoires également détruits; collèges, écoles, musés d'archéologie mis en ruines.—Réformes d'éducation toujours.

5o—Maîtres d'écoles et prêtres emprisonnés, torturés et mis à mort.—Réformes d'éducation, dit le **Free Press**.

6o—Outrages que la plume se refuse à décrire commis contre de jeunes personnes, d'honnêtes femmes, et même des religieuses consacrées à Dieu.—Réformes d'éducation.

7o—Interdiction du culte public de la religion sous peine de mort.—Réformes d'éducation.

8o—Usurpation de la juridiction écclésiastique et mise en charge des quelques églises qui restent des hommes à leur convenance.—Réformes d'éducation.

9o Mensonges abominables pour égarer l'opinion et poursuivre plus facilement les victimes ainsi calomniées.—Réformes d'éducation.

10o—Suppression de tous les journaux et autres publications, les leurs exceptés.—Réformes d'éducation, chante le **Free Press**.

Après cela on peut tirer le rideau et dire avec le Marseillais:

"Je te demande, mon bon, ce que cela serait si ce n'était pas des "réformes d'éducation?"

Oh! les grands mots! On trouve encore des gobeurs. Et le **Free Press** a accès à nos foyers! Quelle jolie éducation il prépare!

FAITES DE MEME

Monsieur le curé de Letellier donnait, il n'y a pas longtemps, un conseil très pratique à ceux qui veulent s'intéresser à la colonisation d'une manière efficace, sans qu'il leur en coûte beaucoup.

Dans le dernier numéro de la **Liberté**, comme nos lecteurs peuvent s'en convaincre eux-mêmes, il joint l'exemple au conseil et il décrit fort bien le cas de M. Boulet, de Dunrea.

Il ne reste plus qu'une chose à faire à nos lecteurs qui veulent faire leur petite part à l'oeuvre commune: prendre une paire de ciseaux, découper l'article de M. le Curé de Letellier et l'envoyer aux parents ou amis qu'ils jugeront devoir être intéressés par le succès vécu d'un bon cultivateur dont la fortune est évaluée à $75,000, et qui serait sûrement resté dans une condition fort médiocre pour ne pas dire pauvre, fusse-t-il demeuré dans sa paroisse natale de La Patrie.

Est-ce vraiment une opération difficile que nous demandons là? Qu'on veuille nous en croire, si facile qu'elle soit, elle est susceptible de produire des effets magiques si la vingtième partie, si la centième partie même de nos abonnés veulent s'y mettre.

Après avoir envoyé l'article écrit par Monsieur le Curé de Letellier, vous saisirez pour expédition le prochain article d'un autre chroniqueur de bonne volonté, en attendant une nouvelle contribution du curé de Letellier.

Monsieur le Curé semble un peu étonné de ce que le mouvement ne parte guère vite; un peu de patience, les grosses masses s'ébranlent lentement, et quand il faut un petit effort personnel, si petit soit-il, la masse s'ébranle encore plus lentement. Poussons dessus tout de même; si une fois nous parvenons à la mettre en branle, nous serons amplement récompensés par un beau résultat patriotique.

Que les ouvriers de la plume sont difficiles à ébranler!! Nous espérons que les manieurs de ciseaux seront moins regardants. Mais pour avoir les seconds il faut avoir aussi les premiers.

A quand donc une bonne chronique locale sur le thème du succès de nos cultivateurs. La source est inépuisable; encore faut-il quelqu'un qui veuille bien y puiser.

Qu'on y puise un peu; on en veut à notre vie nationale, pour la défendre il nous faut l'effort de tous.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE

Encouragée par son succès de l'an dernier, la Ligue des Droits du Français publie maintenant chaque année son Almanach de la Langue française. Celui de 1917 paraitra le 15 novembre prochain.

Cette date marque déjà un progrès sur la publication de l'an dernier. Les centres même les plus reculés pourront recevoir cette fois-ci, avant la fin de l'année le nombre d'exemplaires qu'ils désireront. Mais ce n'est là que la moindre amélioration que présente le nouvel Almanach. Son tirage d'abord s'est élevé de 10,000 à 25,000. On espère ainsi pouvoir répondre à toutes les commandes.

Le format ensuite s'est quelque peu agrandi. Cela lui a donné une tournure plus élégante, dans le genre de l'Almanach Hachette. Ce nouveau format est définitif!

Enfin et surtout la matière atteste les progrès réalisés. Elle est plus riche, plus variée, plus populaire. A côté d'articles de fond dûs à des hommes comme MM. Belcourt et Chapais, les abbés Perrier et Camille Roy, M. Henri Bourassa et le docteur Gauvreau, on trouve des contes, des poésies, des chansons patriotiques, voire même plusieurs scènes d'un drame inédit et très vivant sur la lutte ontarienne. Sous des rubriques nouvelles, et qui reviendront à chaque publication annuelle, l'Almanach nous met au courant des principaux faits de l'année touchant les intérêts de la race, il donne la monographie d'une de nos associations nationales, il nous renseigne sur la vie des nôtres hors du Québec. De nombreuses et intéressantes illustrations ornent le texte, entre autres des diagrammes remarquables indiquant où sont les forces catholiques au Canada.

Et chose étonnante, le prix de l'Almanach n'a pas augmenté. En dépit de ses améliorations et malgré la hausse du papier, il reste à 15 sous l'exemplaire, à $1.50 la douzaine, à $10.00 le cent, et à $75.00 le mille.

Aussi prévoit-on que les 25,000 exemplaires vont s'enlever rapidement. Plusieurs milliers sont déjà retenus. Qu'on guette donc l'apparition de l'Almanach, chez les libraires, le 15 novembre prochain, ou qu'on fasse aussitôt sa commande au secrétaire de la Ligue des Droits du français, au Monument National, à Montréal.

Cet Almanach sera en vente à la librairie Kéroack, 227, rue Main, Winnipeg, et rue Dumoulin, Saint-Boniface. Prix: 15 sous. Pour les commandes de la province, ajouter 5 sous pour frais d'expédition.

LAURIERS ET FEUILLES D'ERABLE.

Aux amoureux de notre littérature nous recommandons chaleureusement "Lauriers et Feuilles d'Erable," la dernière oeuvre de notre exquis poète canadien Albert Lozeau. Plusieurs de ces poèmes ont paru dans Le Devoir et l'on ne peut que féliciter le poète de les avoir réuni en un volume.

On peut se procurer "Lauriers et Feuilles d'Erable" en s'adressant à l'auteur Albert Lozeau, 343 rue Drolet, Montreal: 50 sous l'exemplaire, plus 5 sous pour frais de port.

Je ne partage nullement le voeu exprimé en certains quartiers que, sur un mode quelconque, l'on tente d'opprimer l'une des langues du pays ou de la rendre inférieure à l'autre. Si la tentative était faite elle serait, je crois, irréalisable. Et si elle était réalisable, elle serait folle et criminelle. L'affirmation, maintes fois formulée, que le Canada est un pays conquis est à propos de rien. Que le pays ait été conquis ou cédé, nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit **les mêmes droits** en matière de langue, de religion, de propriété ou de droits personnels. Il n'y a pas de race dominante, en ce pays, il n'y a pas de race conquise; nous sommes tous sujets britaniques; et ceux d'entre nous qui ne sont pas Anglais ne sont pas moins britanniques que les autres.

Sir John Macdonald.

LE COIN DES DAMES

IL fait un froid, brrr!... Moins la neige, c'est l'hiver tout plein. Les raquetteurs en demandent à grands cris, mais les raquetteurs, eux, trouvent déjà leur bonheur, je crois, à tracer des arabesques sur la belle glace polie. Les mondains recherchent les théâtres, les bals, et tout ce que l'hiver peut procurer de jouissances étourdissantes aux désoeuvrés. N'est-ce pas étrange cette course toujours effrénée par ce vent de désolation qui souffle partout!

Oh! si les pauvres attendaient après ces gens-là pour s'empêcher de mourir de misère! Heureusement, des oeuvres magnifiques, auxquelles sont dévouées quantité de bonnes âmes certes—mais trop peu encore — s'occupent de faire parvenir un peu du nécessaire aux nombreux affligés d'ici ou d'ailleurs.

Mais combien trouvent l'hiver, une saison triste et longue. Je suis bien leur avis s'ils ne trouvent rien à faire pour dépenser les heures... Oh! moi, je rêve d'un foyer bien chaud, beaucoup d'ouvrage qui m'y retienne, de la couture pour soi et pour les autres... ce qui n'exclut pas cependant les oeuvres d'arts, la broderie, la musique ou la lecture pour reposer du trop sérieux. Mon Dieu, que de choses à faire pour rendre supportable, pour charmer même la saison des neiges. Comptez-vous pour rien aussi les joyeuses visites d'amies qui viennent travailler en votre compagnie et prendre une tasse de thé avec vous? Je vous dis qu'on prend goût à cette vie tranquille et si remplie...

Amies, sachons faire travailler nos dix doigts... ils ont été "bâtis" pour ça; utilisons-les pour les pauvres, mettons nos jambes à leur service, en allant les voir, instruisons-les si la nécessité de le faire s'impose. Extériorisons-nous enfin. C'est le moyen infaillible de se sentir heureux. Qu'importe si l'on n'en retire pas toujours la gratitude... Travailler dans ce but-là, c'est courir après de nombreux déboires.

Allons donc, chères lectrices, songez que si l'on ne cueillait partout que de la reconnaissance pour le moindre service rendu, comme on en rencontre chez les âmes bien nées... ce serait trop beau! Et il me semble que le bonheur qu'on ressent alors dit assez que notre mérite en est amoindri par le fait même... Me trompé-je beaucoup?

JACQUELINE DES ERABLES.

13 novembre 1916.

"LE SECOURS NATIONAL"

QUI ne connaît pas, au moins de nom, cette admirable société française fondée dès le début de la terrible et sanglante guerre actuelle? Tous n'en connaissent peut-être pas le but.

Dès les premiers jours de la guerre on savait que le grand conflit était inévitable et de grandes affiches furent placardées sur les murs, dans les grandes villes et dans les villages, appelant à l'aide toutes les bonnes volontés à une oeuvre de charité qui devait s'accomplir sous le nom de "Secours National".

Lorsqu'en 1914 la France armée ayant à sa tête l'immortel Joffre, recula la horde ennemie, le territoire repris présentait le triste et désolant spectacle de ruines fumantes, de saccages, de pillages. Rien n'était resté debout et l'ennemi, dans sa haine contre la France, s'était attaqué à tout, et même mettait, on peut dire, une méthode dans son plan de dévastation. Quel désolant tableau, quel déchirant retour ce dut être pour des centaines de familles qui peu après la grande et glorieuse bataille de la Marne reprirent le chemin de leur foyer. Rien, rien de ce qui était auparavant. Que des ruines — des ruines — et encore des ruines.

C'est là que le "Secours National" se révéla dans toute sa grandeur. Il fallait porter un secours immédiat à ces malheureux. Il fallait, de concert avec eux, lutter contre le froid et la faim. La faim! Elle n'attend pas! L'oeuvre était colossale, mais un péril si imminent menaçant la vie des femmes et des familles dont les chefs luttaient pour le salut de la France, sut toucher de suite le coeur généreux et sympathique de la nation entière.

Après les premiers mois de secours porté à ces pauvres malheureux que l'ennemi avait laissé sans foyer, il fallut organiser une vie nouvelle, travailler à mettre de l'ordre dans le chaos. Il y a eu beaucoup de fait, mais il reste encore beaucoup plus à faire. Le Secours National a su jeter l'espérance dans le coeur de ces victimes innocentes, la vie de centaines de vieillards, femmes et enfants, est assurée contre le froid et la faim, et cela est dû à l'appel fait aux pays plus favorisés. Le Canada n'est pas resté insensible à tant de malheurs, à tant d'infortunes, et le cri parti du coeur de la France a été entendu dans notre pays. Aussitôt se formèrent des succursales du "Secours National" dans toutes les grandes villes du Canada.

Du bureau central à Paris est expédié aux pays dévastés tout ce que la charité chrétienne et humaine peut prodiguer pour le soulagement de ceux qui souffrent. Les besoins sont toujours pressants, et aussi est-ce avec une joie toujours nouvelle, dit-on, que sont reçues les expéditions de vêtements, lingeries et produits alimentaires.

Le Canada envoie chaque semaine des centaines de colis, caisses dont le transport est à la charge des chemins de fer et du gouvernement. La nature des envois varie suivant la demande faite au Comité Central à Paris, qui se tient en correspondance suivie avec les nombreuses succursales qui, elles, sont trop heureuses de se conformer aux besoins de ceux qui souffrent.

Winnipeg a sa succursale dûment reconnue et accréditée devant le public. La grande salle de couture dans le "bâtisse Paris", sur la rue Portage, est ouverte tous les jours de la semaine, excepté le dimanche. Madame G. H. Williams, la dévouée et infatigable secrétaire du "Secours National" au Manitoba, se fait un plaisir de vous donner tous les renseignements sur cette oeuvre de dévouement. C'est vraiment admirable de voir les dames travailler; on sent que l'âme de chacune essaie de mettre une parcelle dans ce qui est confectionné. Les officiers de la succursale sont: Mme E. M. Wood, présidente; Mme E. Loucks, 1re vice-présidente; Mme Bourgouin, 2me vice-présidente; Mme Colin H. Campbell, 3me vice-présidente. Mme J.-H. Bourgouin, 2me vice-présidente, et Mme F. Gauthier, ont organisé une journée de couture par semaine, le mercredi, et elles invitent particulièrement les dames canadiennes-française de Winnipeg et de Saint-Boniface à venir coudre pour les pauvres affligés des pays dévastés.

Dans plusieurs villages de la campagne, on a organisé de petits comités qui sont un aide puissant pour la succursale de Winnipeg, et qui soulage le trop plein de travail qui la presse. On envoie dans chaque comité l'ouvrage tout préparé, y mettant même le fil et les boutons, et une fois l'ouvrage terminé, on l'expédie sans frais aucun à Winnipeg.

Si nous osons former un voeu, ce serait celui de voir établir dans chacune des paroisses canadiennes-françaises un comité. Ce serait faire preuve de charité, de grandeur d'âme, de générosité hautement placée. Aider de ses mains à soulager la détresse, la misère, la souffrance morale et physique, voilà bien l'élan d'un coeur grand et compatissant.

GERTRUDE.

Saint-Boniface, le 14 novembre 1916.

QUESTIONS ENFANTINES

L'époque mystérieuse chère aux mamans et aux enfants, approche. Dans peu de semaines, le petit Jésus et son grand ami saint Nicolas viendront dans les maisons des petits Canadiens sages, avec une charge de jouets et de délicieux bonbons. Chers petits enfants du Canada, qui avez tout, et plus, pensez à vos petits frères de France et de Belgique, qui n'ont pas même de cheminée pour pendre leurs bas ou pour déposer leur petit soulier. Plusieurs de ces petits sons orphelins. Ils n'ont plus ni village, ni demeure, ni famille. La ...rre, la triste guerre, les a jetés comme des épaves sur le rivage inconnu. Le froid, la faim sont leur partage. Aurez-vous le courage de rester insensible à leur détresse?

Priez, chers petits enfants de notre beau Canada, pour que la paix se rétablisse, pour que ces petits infortunés retrouvent leur foyer. Mais il ne suffit pas de prier. il vous faut contribuer à soulager la misère de ces affligés. Et pour cela il ne faut pas seulement donner le superflu. Non, Dieu demande plus que cela: il faut sacrifier un peu ce que vous aimez et qui vous semble nécessaire. Economisez tous les jours quelques sous pour aider à habiller et à nourrir les petits orphelins de la guerre. Dites au petit Jésus de Noël de prendre toutes les étrennes qu'Il vous destinait et de les distribuer aux enfants des villages dévastés de la Belgique et de la France.

Gertrude.

CONTE VRAI

Un jour qu'on emmenait à un orphelinat du Midi de la France une troupe de petits évacués, l'un d'eux, une petite fille de six ans, ne cessait de pleurer et de se lamenter. Son chagrin se traduisait de temps en temps en sanglots déchirants. La pauvre petite avait dans la mêlée, perdu sa petite soeur âgée de quatr ans. Quand on lui avait demandé la cause de son chagrin, elle avait répondu: "Je veux retrouver Claire, car maman me l'a donnée en soin."

Pendant plusieurs jours, la pauvre petite fut inconsolable, mais enfin vaincue par la fatigue, par les caresses et surtout avec la promesse qu'on retrouverait sa petite soeur, elle se résigna à son sort.

Après bien des recherches, on reçut enfin à l'orphelinat une dépêche annonçant l'arrivée de la petite Claire, et quelques heures après, une petite mignonne aux yeux bruns descendait du train portant au cou cet écriteau à grosses lettres: **Je vais à E... et je suis confiée à l'obligeance des voyageurs.**

Ce fut une scène inoubliable que la réunion de ces deux enfants qui avaient eu la chance singulière de se retrouver après un long temps. A partir de ce jour Marthe et Claire ne se quittèrent plus. Elles se tenaient ordinairement par la main, et l'aînée, dans son rôle de protectrice et de petite maman, dévorait avec des yeux pleins de tendresse la petite soeurette comme pour lui faire oublier les jours de son abandon.

Gertrude.

DE LA MODE

Le chapeau "bergère", qui sied si bien aux femmes de haute taille se portera beaucoup cet automne Il est simplement orné d'une bande de fourrure.

Le grand canotier sera aussi beaucoup en vogue, car il s'harmonise parfaitement avec le costume tailleur. Il coiffe surtout d'une façon fort seyante les visages aux traits réguliers.

Les "tricornes" ou les chapeaux "Marquis" nous reviennent ornés d'une aigrette ou bien d'une touffe de plumes. Ces petits chapeaux rendent des services appréciables, car bien enfoncés sur la tête, ils nous permettent de tenir tête aux grands vents et de braver les froids de l'hiver. Ils conviennent à toutes les mises, aux sorties du jour comme aux sorties du soir.

Le béret de velours "liberty" noire, coiffe fort bien les jeunes filles. La passe peut être de la couleur préférée blanc, rose, brun ou bleu.

* * *

Les jolies étoffes écossaises qui sont si harmonieuses de teintes sont fort en demande pour les jupes indépendantes.

* * *

Un mélange de tissus diaphanes, de velours et de fourrure caractérise les robes du soir. L'ensemble est coquet et harmonieux. Dans bien des modèles on remarque la vogue des manches en tissus légers posées à clair.

* * *

Par sa coupe, la robe princesse est très recherchée des personnes fortes, car elle allonge et amincit la taille. Les manches longues sont préférées pour ces robes. La serge, la gabardine, les tissus à damiers sont conseillés pour une robe du matin; le satin la charmeuse, la faille pour une robe d'après-midi.

RECETTES

Sauce aux huitres

Ingrédients: 1 douzaine d'huîtres; 2 jaunes d'oeufs; ½ tasse de crème; 1 cuillerée à thé de beurre sel et poivre.

Préparation: Hachez les huîtres bien fin, assaisonnez avec sel et poivre, faites fondre le beurre ajoutez les huîtres. Laissez jeter un bouillon, puis ajoutez les jaunes d'oeufs battus avec la crème.

* * *

Fromage (Welsh Rarebit)

Ingrédients: ½ livre de fromage; 2 tasses de lait; 1 cuillerée à soupe de moutarde; 1 cuillerée à soupe de beurre; 1 cuillerée à thé de sel; ½ livre de biscuits au soda; 2 oeufs.

Préparation: Râpez le fromage mettez-le dans une casserole et brassez constamment jusqu'à ce qu'il soit fondu, puis ajoutez le lait et brassez jusqu'à ce que cela soit uni. Mélangez la moutarde, le sel et les oeufs battus et mettez avec le fromage; quand c'est épais versez sur les biscuits beurrés.

* * *

Grenobles à la crème

Ingrédients: 1 blanc d'oeuf; sucre en poudre; grenobles; essence (une demi cuillerée à thé).

Préparation: Mélangez le sucre et le blanc d'oeuf bien battu pour que cela fasse une pâte épaisse Roulez en boulets et mettez une moitié de Grenoble de chaque côté.

"LA BARRIERE" DE SAINT-NORBERT

Conférence de l'honorable juge Prud'homme

Dimanche soir, le 19 novembre l'honorable juge Prud'homme a donné une très intéressante conférence dans la salle de réception de l'école modèle du village de Saint-Norbert. La séance fut présidée par M. l'abbé G. Cloutier, curé de la paroisse, qui avait luimême organisé la séance pour rappeler à ses paroissiens les exploits dont Saint-Norbert a été le théâtre lors des troubles de 1869, et l'histoire de la célèbre "barrière", de la croix plantée sur les rives de la rivière La Salle et de la chapelle "ex-voto" érigée par Mgr Ritchot.

Les élèves prirent part au programme de la soirée en chantant sous la direction de leurs maîtresses, au début: "O Canada" et à la fin: "Dieu sauve le Roi". Norbert Pelland rappela l'épisode de la vie de M. l'abbé Goiffon, qui lui coûta l'amputation des deux pieds en 1860 et l'incendie de la cathédrale de Saint-Boniface, tandis que Télesphore Campeau déclama le récit de la bataille des Métis contre les Sioux en 1851.

Le nombreux auditoire, qui se pressait dans la salle de l'école, démontre bien l'intérêt que notre population prend aux choses de l'histoire. Il y avait, outre les gens de Saint-Norbert, plusieurs personnes des paroisses voisines, de LaSalle, de Saint-Adolphe, de Sainte-Agathe, de Saint-Boniface et de Winnipeg.

L'honorable juge a parlé près d'une heure et demie et a su, par son éloquence, tenir pendant tout ce temps son auditoire en haleine Les Métis écouteront avec une particulière fierté le récit des prouesses de leurs pères. Cette conférence, bourrée de faits, n'était écrite qu'en partie. Nous allons la reconstituer, en l'abrégeant. Elle intéressera aussi vivement les lecteurs que les auditeurs et fixera ces souvenirs dans la mémoire des générations nouvelles.

L'honorable juge avait donné comme sous-titre à son sujet: "La Barrière", souvenirs du gouvernement provisoire de la Rivière Rouge.

"Le voyageur, qui traverse rapidement la paroisse de Saint-Norbert, demeure étrangement surpris d'apercevoir tout à coup dans une clairière, à travers la futaie, une croix blanche qui se dessine sur la lisière du bois et que saluent, en passant, les eaux tranquilles de la rivière LaSalle. Ces eaux semblent se recueillir un instant sur ces rives qui baignent, d'un côté, l'humble croix solitaire et, de l'autre, la tour triomphante qui couronne le monastère des RR. PP. Trappistes, avant d'aller se perdre, à quelques arpents de là, dans les ondes de la rivière Rouge emportées elles-mêmes vers l'océan Polaire. Ces voyageurs se demandent avec anxiété ce que veut dire cette croix et quels souvenirs elle évoque sur ce coin de terre si peu fréquenté. C'est à cette question que je me propose de répondre d'abord.

"Les pionniers de l'Ouest, qui ont été les témoins des événements impressionnants qui se déroulèrent à la Rivière Rouge en 1869-70, commencent à se faire rares. Des notes précieuses sur ces faits historiques avaient été conservés au presbytère de Saint-Norbert. Malheureusement l'incendie a consumé ces trésors. Près d'un demi-siècle nous sépare déjà de cette époque tourmentée et les fils des anciens n'ont conservé souvent que des souvenirs confus et incomplets des hommes et des choses d'alors. De plus, pour bien saisir une série d'événements, il convient de faire revivre le milieu dans lequel ils se sont accomplis et de rappeler les raisons qui les ont déterminés. Une étude consciencieuse de ceux de 1869-70 impliquent donc un exposé synthétique des principaux faits historiques antérieurs. J'essaierai de le faire en quelques lignes rapides.

"Lorsque le peuple de Dieu, conduit par Josué, fut entré dans la Terre Promise, après avoir traversé le Jourdain à pied sec, il éleva un monument, en forme de tertre, que les voyageurs admirent encore. Et Jéhovah dit à son peuple: "Lorsque vos fils vous demanderont, dans la suite des temps, pourquoi cette pyramide de pierre fut construite, vous leur raconterez le grand miracle que je viens d'opérer en votre faveur."

"Si vous me demandez pourquoi cette croix perdue dans la feuillée et ce qu'elle atteste, je vous répondrai que les anciens du pays, les premiers nés à la foi dans l'Ouest, avant d'entrer dans la Confédération canadienne, se voyant menacés dans leurs droits les plus chers, élevèrent alors cette croix comme un signe d'espérance en la protection divine à cette heure solennelle de leur existence. Par ce signe les Métis restèrent victorieux. Je viens évoquer ce soir le beau geste que firent les anciens à la Barrière pour perpétuer dans ce pays la foi et la langue ancestrales. Elevons nos coeurs à la hauteur des sacrifices qu'ils s'imposèrent et de la lutte gigantesque qu'ils entreprirent pour atteindre ce noble but. Découvrons-nous avec respect devant la croix triomphante et saluons avec amour ces hommes vaillants qui surent arracher aux pouvoirs du temps la reconnaissance de leurs droits et de leurs libertés constitutionnelles. Il y a dix ans une nouvelle croix fut plantée par "l'Union Métisse Saint-Joseph". Monsieur le Curé prononça alors un sermon de circonstance. J'aurais préféré qu'un descendant des braves de la Barrière portât la parole ce soir. Je veux bien, cependant, faire acte de bonne volonté et essayer de m'acquitter d'une dette de reconnaissance que les nouveaux doivent aux anciens.

"Pour les Métis comme pour les Canadiens-français, qui ont suivi leurs traces, la province de Québec fut le berceau de leurs ancêtres. La vie aventureuse des prairies de l'Ouest offrait une attirance à la jeunesse, toujours éprise de nouveau. Les séductions de nos prairies vierges les gagnaient. Employés des compagnies de la Baie d'Hudson ou du Nord-Ouest, ils abordèrent sur les plages de nos lacs et de nos rivières, égayant de leurs joyeux refrains les échos de ces contrées sauvages, qui retentirent dès lors des suaves mélodies du verbe français. Ces solides gaillards appartenaient à d'excellentes familles, à la foi robuste. Ils se distinguèrent par leur courage et leur endurance dans les fatigues de voyages à longs cours. Ce serait une erreur étrange que de s'imaginer que ces employés des Compagnies, ancêtres de la population métisse, n'étaient tous que de simples portefaix ou bateliers, des chasseurs émérites qui alimentaient les forts ou des hommes de peine bons tout au plus à faire les portages ou à courir la "dérouine". C'est, au contraire, parmi eux que se recrutaient les guides et les interprètes. Plusieurs devinrent chefs de poste, traiteurs et même facteurs en chef. Quelques-uns devinrent même bourgeois...

"De 1770 à 1821, on peut affirmer que l'Ouest ne fut, pour ainsi dire, qu'un camp armé se disputant les fourrures. Des rixes sanglantes, suivies de désordres sans nom, furent les funestes conséquences des rivalités des deux Compagnies de traite.

"Lasses des ruines et des pertes ainsi amoncelées, les deux Compagnies décidèrent, en 1821, de s'unir. Une ère de paix et de progrès s'ouvrit pour le pays. C'était l'oeuvre attendue par la Providence pour reprendre l'oeuvre de civilisation chrétienne commencée par les Jésuites sous la domination française (de 1731 à 1756).

"C'est alors que Mgr Provencher aborda sur nos rivages pour y jeter la semence de la vérité et les fondements de cette Eglise du Nord-Ouest, dont le merveilleux épanouissement fait notre joie et fortifie nos espérances en l'avenir...

"N'ayant plus à redouter ses compétiteurs, la Compagnie de la Baie d'Hudson se contenta désormais d'attendre les sauvages à ses forts pour faire la traite. Elle se trouva de ce chef avec un surplus d'employés, dont elle n'avait plus que faire. Elle les dirigea vers la Rivière-Rouge. Les missions de Saint-Boniface, de Saint-François-Xavier, de la Baie Saint-Paul, de Saint-Vital et de Saint-Norbert reçurent dès lors un accroissement notable. C'est de ces noyaux primitifs que devait sortir le gros de la nation métisse.

"Fixés sur des terres que la Compagnie de la Baie d'Hudson leur avait concédées, ces premiers colons se livrèrent à la culture et à l'élevage des animaux. Une partie d'entre eux allait par gros camps vers le plateau du Missouri chasser les immenses troupeaux de bisons qui couvraient alors la plaine. Pour se garder contre les attaques des cruels Sioux, toujours prêts à des coups de main, et pour maintenir la discipline revêtus de l'autorité voulue, afin d'assurer le succès de la chasse. La bande des chasseurs les élisait au départ et chacun s'engageait à leur obéir. Les Métis, amis de l'ordre, avaient donc été initiés longtemps avant 1869 à un gouvernement provisoire. Si, à cette dernière date, la forme et les pouvoirs conférés étaient d'une nature différente et revêtaient une portée plus grande, l'idée n'était pas nouvelle.

"De 1821 à 1869 la Compagnie de la Baie d'Hudson gouverna la colonie de la Rivière Rouge par le Conseil d'Assiniboia, dont les membres étaient choisis par ellemême. D'ordinaire, elle eut le bon esprit d'appeler à ce Conseil les hommes les plus en vue et les plus au courant des besoins du pays.

"Ce serait une exagération de langage de proclamer que ce Conseil fit toujours preuve d'une sagesse consommée. Créature de la Compagnie, il se montra souvent trop soucieux des intérêts de celle-ci, même parfois au détriment des colons. Sa plus grande erreur fut de s'attacher avec une insistance très prononcée au monopole de la traite. Trop fidèle à sa devise: "Pro pelle cutem", peau pour peau, la Compagnie n'entendait pas qu'on lui enlève le moindre morceau de fourrure. M. l'abbé Belcourt fut même arrêté un jour près de Morris, parce qu'il portait une paire de mitaine de fourrure sans permission.

"Las des tracasseries de tous genres que suscitait la Compagnie à quiconque voulait acheter, vendre ou même se vêtir de fourrures, les Métis, en 1849, se rendirent auprès du Conseil d'Assiniboia, avec Louis Riel, père, comme chef. Ils arrachèrent des mains de la justice Guillaume Sayer, inculpé d'infraction à ces règlements arbitraires, et proclamèrent la liberté de la traite. La Compagnie eut le bon esprit d'accepter le fait accompli et la traite devint libre.

"La Compagnie ne se montra pas toujours généreuse dans le nombre des représentants de langue française au Conseil d'Assiniboia. Cependant, pendant les vingt années qui précédèrent 1870, elle augmenta sensiblement le nombre des membres français, et confia à des juges de notre langue les districts judiciaires où les Métis français étaient en majorité.

"Bref, sous le gouvernement patriarchal d'Assiniboia, notre population vivait heureuse et contente. L'arrivée de quelques ambitieux de l'Ontario, assoiffés de pouvoir, d'une arrogance insupportable, n'éprouvant que mépris pour la population du pays, cherchant à s'enrichir des dépouilles des premiers colons et à se grandir sur leur ruine, devait bientôt jeter le trouble et l'agitation dans la colonie.

"Ces derniers venus ne se gênaient pas pour dévoiler leurs desseins. Ils voulaient détruire l'autorité du Conseil d'Assiniboia pour mieux obtenir l'entrée de la colonie dans la Confédération, et ensuite faire table rase de tous les droits acquis par les anciens colons. Les terres seraient livées au pillage et transférées aux colons ontariens, qui deviendraient ainsi rois et maîtres partout."

Nous continuerons au prochain numéro le compte-rendu de cette conférence. L'historique, qui vient d'être fait, avait pour but de bien établir l'enracinement dans le sol des premiers colons, leurs droits indéniables et imprescriptibles à leurs terres. C'est pour défendre ces droits sacrés que les Métis dressèrent la Barrière de Saint-Norbert.

(A suivre)

M. HOUSTON PARLE A NOS LECTEURS

Nous remercions nos amis français de la confiance qu'ils nous ont accordée jusqu'ici et souhaitons qu'ils nous la continuent. Nous nous efforcerons de toujours la mériter en leur donnant une éducation des plus modernes et des plus perfectionnées, de même qu'une excellente éducation. Nous les mettrons ainsi en état de se faire une belle carrière dans le monde et d'en faire bénéficier leur entourage. Ce sera l'idée de tous nos efforts.

Vos tout dévoués,
Winnipeg Business College,
George S. Houston, gérant.

L'A. C. J. C. au Manitoba

LES RETRAITES FERMEES ET LES JEUNES

Des jeunes, des gens du monde s'en aller pour trois jours dans la prière et la solitude avec un... jésuite, voilà qui est surprenant. Et pourtant ça se pratique et c'est pratique.

Nos cousins de Québec ont mis cette invention merveilleuse dans leur vie; au Manitoba l'on veut suivire leur exemple. C'est un bienfait, c'est **l'oeuvre qui nous sauvera.** Oui il faut aller pendant trois jours vivre de cette vie spirituelle pour l'apprécier. C'est à la lumière d'instructions directement appliquées à son état, c'est seul à seul avec son Dieu et sa conscience, c'est **enfermé** loin du bruit et des soucis quotidiens que l'on scrute sa vie, qu'on voit et qu'on taille un plan d'avenir.

Se connaître soi-même, quelle grâce! C'est là connaître son plus grand ennemi! C'est donc connaître aussi le genre de lutte à faire, le genre de "marmites" à lancer à son pauvre vieil homme.

Oh oui, une homme averti en vaut deux. Nous ne vivons pas pour acquérir les seuls biens temporels, puisque **"l'homme ne vit pas seulement de pain".** Car l'homme est plus que chair, il est esprit. Dieu l'a fait à son image et à sa ressemblance. C'est donc cette partie supérieure de l'homme qui est en jeu. Coûte que coûte, il faut la sauver de la mitraille de cette vie et des ruses de Satan. C'est pour elle, c'est pour cette âme spirituelle, immortelle, créée pour la vision béatifique que Dieu se fit chair et donna tout son sang. Les millions de la terre ne peuvent rien pour elle, mais seul le sang d'un Dieu. Et seul l'Infini comblera son besoin de bonheur. Ce ne sera donc pas dans le tourbillon des affaires que l'âme pourra aimanter sa vie, mais dans le calme et la paix. **Dieu ne parle pas dans le bruit.** Une Retraite Fermée, c'est donc un entretien de trois jours avec son Dieu. Une retraite fermée à Saint-Norbert c'est en outre un entraînement par l'exemple. Il y a là une tranquillité sainte troublée, par le seul son de la cloche du monastère, qui annonce à ceux qui écoutent que des âmes d'élite s'unissent en esprit avec leur Créateur: union qui semble pénible à la chair mais qui est très consolante et cause sur la terre une joie et une satisfaction célestes. C'est à la Trappe que le jeune homme verra des abnégations dont la grandeur ne sortira jamais de sa mémoire. La seule vue de ces moines auréolés du nimbe glorieux des enfants de Dieu produira sur lui une impression d'humilité, il se comparera à eux et verra son indigence spirituelle, il sera entraîné au bien.

Une retraite fermée c'est trois jours de vie en pleine lumière. Et dans ce siècle de ténèbres, de froideur et de persécutions, comme il en faut de la lumière. C'est l'époque des convictions solides pour les opposer aux attaques redoutables des ennemis de la religion. La retraite fermée stimulera l'étude de l'apologétique en faisant constater les lacunes de l'esprit. La retraite fermée c'est donc une grâce. Ne laissons pas passer la grâce de Dieu inutilement. Car il est écrit: **"Je crains Jésus qui passe et qui ne revient pas".**

Les membres de l'A. C. J. C. qui le peuvent seront donc à la retraite des 8, 9 et 10 décembre prochain. Car ils veulent être des éclairés, des militants, des champions des causes saintes. En grand nombre nous irons à l'Hôtellerie des Pères Trappistes suivre les exercices de saint Ignace sous la direction d'un père jésuite.

A. P., de l'A. C. J. C.

RICHESSE DE NOTRE SOL

Entre le Keewatin et les Etats-Unis, entre l'Ontario et la Saskatchewan se trouve une immense plaine qui a nom le Manitoba. Sa surface plus grande qu'un quart de celle de l'Allemagne couvre une aire de 252,000 milles carrés ou environ 161 millions d'acres. Cette terre est de deux sortes: la prairie haute propre à la culture du blé et des autres céréales, la prairie basse où le foin atteint de grandes proportions; cette deuxième sorte de terre est plutôt propre à l'élevage. Ceux qui ont étudié le sol du Manitoba s'accordent à dire avec le docteur Bryce que cette immense plaine était autrefois le bassin d'une mer intérieure. Une alluvion noire d'une matière extraordinairement riche recouvre presque en entier le pays et constitue les terres à blé où pousse le fameux blé No 1 dur.

Dans un pays aussi immense, il existe nécessairement une grande variété de ressources; néanmoins jusqu'ici aucune n'a été considérée avoir autant d'importance que la production du blé et c'est avec raison. Du succès ou de l'insuccès de la récolte de blé dépend le bien-être d'une grande partie du Canada; aussi depuis le moment de la croissance des grains jusqu'à celui de la vente, cette récolte est-elle le sujet passionnant de toutes les conversations. L'influence de la moisson s'étend non seulement dans tout le Canada, non seulement aux Etats-Unis, mais encore au-delà des mers attirant des milliers de cultivateurs, avec l'appât de terres productives à bas prix.

La fertilité du sol au Manitoba est chose acquise. En 1902 le rendement moyen du blé était de 26 minots à l'acre; il était en 1915 de 26.3, tandis que la moyenne générale pour les seize dernières années est de 17 à 18 minots à l'acre. Si nous consultons nos voisins les Etats-Unis, nous constatons que pour eux le maximum du rendement à été de 23 24, tandis que la moyenne générale est de 13 à 14. Quelle preuve plus évidente peut-on donner de la fertilité du sol?

De plus le blé récolté au Manitoba est supérieur à tous les autres quant à la qualité: cette supériorité est reconnue par le commerce international et M. Pillmon, représentant de l'Association du commerce des farines de Londres, l'attestait autrefois à Montréal. Selon les calculs de ce dernier, le blé du Manitoba obtient en moyenne à Londres, ce débouché des blés du monde entier, au moins un franc de plus par quital métrique que tous les autres blés du monde. Cette remarquable fertilité du sol manitobain, M. Buron, l'expliquait naguère: "Un sol noir comme de l'encre, d'une richesse extraordinaire, deux pieds d'humus, de terreau, de fumier pourri, reposant sur un fond d'argile marneuse, telle est la composition de cette terre merveilleuse." (Edmond-J.-P. Buron. — Les richesses du Canada.)

Nous pourrions encore étendre le chapitre des richesses de notre sol, culture d'avoine, d'orge, de lin, élevage sous toutes ses formes, culture des légumes, fabrication du beurre et du fromage; arrêtons-nous ici toutefois. Avant de mettre un point à ces quelques aperçus, nous oserons, malgré notre jeunesse et notre peu d'expérience, poser une interrogation. Si le Manitoba est le pays producteur de blé par excellence, s'il est éminemment propre à la culture des céréales, à l'industrie laitière et à l'élevage, devons-nous en conclure que le cultivateur sache tirer profit de toutes les ressources de notre sol, qu'il ne laisse pas stériles des richesses qu'il pourrait exploiter?

Edmond Préfontaine,
Cercle Provencher.

A LA VERENDRYE

Les membres qui se sont rendus à notre réunion de jeudi dernier n'ont pas eu à le regretter. Ceux que des affaires **très urgentes** ont appelés ailleurs ne savent pas ce qu'ils ont perdu. Une chronique ne le leur peut tout dire.

Le camarade Beaudry était au programme pour une causerie sur l'action. Ce fut une véritable causerie. D'après quelques notes jalonnant sa pensée le camarade extériorisa ses idées sur les obstacles de l'action. Il n'insista que sur les trois suivants: (a) Le manque de persistance dans le travail, ce qui revient à notre paresse intellectuelle; (b) La fausse modestie qui nous fait rester passifs en trop de circonstances; (c) Et finalement le manque de connaissance intime entre les individus, ce qui rend nos initiatives solitaires, sans cohésion et occasionne une perte pour la race. Des exemples et des suggestions aggrémentaient la causerie et la rendaient des plus pratiques.

Aussi fut-elle commentée par tous avec un intérêt évident, bien que le sujet reste au programme pour la prochaine réunion. C'est assez dire combien le camarade Beaudry a su mettre en relief cette question féconde. Il a improvisé, mais à la manière que caractérisait si bien Berryer: "Le secret des improvisations est de ne pas improviser du tout. Ils expriment à haute voix ce qu'ils ont pensé dix, vingt et même cent fois."

LA SEANCE

Pensez-y souvent et rappelez-vous le titre: "Le train de Plaisir"

Casgrain dit que le "Train de Plaisir" n'est pas un train de plaisir. La date en est fixée au **14 décembre**; venez et vous nous direz, après, si Cassegrain a raison.

La séance aura lieu au Collège et nous prions les gens de la campagne ou de l'extérieur de ne pas manquer d'y assister.

CONVOCATION

Cercle Provencher

Réunion le dimanche, 26 novembre, à 5 heures du soir, au collège de Saint-Boniface. Sujets à l'étude: "Les coopératives agricoles. Colonisons le Manitoba."

LE SECRETARIAT POPULAIRE

Il fonctionne. Chaque vendredi soir, de 8 heures à 9, deux avocats de LaVérendrye de l'A. C. J. C., dans les bureaux de l'Union Canadienne attendent les clients. C'est l'oeuvre des consolations gratuites. Il suffit d'avoir un certificat de Monsieur le Curé ou du président de la Saint-Vincent de Paul.

Donc, 8 heures à 9, le vendredi soir.

LaVérendrye.

DELORAINE

Mercredi M. et Mme Jules Renny, mariés depuis le 2 novembre, nous revenaient tout joyeux d'un voyage de noces dans l'Est. Nous leur souhaitons bonne chance au milieu de nous.

* * *

La joie se trouve souvent voisine du malheur. En effet, M. Henri Rivière, Junior, de Washada, a passé au feu, brûlant la maison où il habitait, avec tout son ménage. La mère venait de descendre l'enfant d'une chambre, lorsqu'à peine descendue elle entendit le bruit d'une explosion. Elle courut aussitôt dans cette même chambre; mais les tuyaux avaient déjà enflammé tout. Rien n'a pu être sauvé en haut. De sorte que M. Rivière a tout perdu son ménage et même quelques centaines de piastres qu'il venait de recevoir pour son battage. On se souvient que cet été la grêle a passé deux fois chez lui; il n'avait donc que le peu d'argent fait avec sa machine à battre pour passer l'hiver. Le lendemain, M. le Curé et M. Rivière, senior, sont allés chercher la mère et l'enfant pour les amener chez les parents, en attendant la reconstruction de la maison.

Nos condoléances à la famille éplorée.

* * *

On nous annonce une soirée de paniers au profit de l'église pour le 5 décembre. Personne n'y manquera.

* * *

Cette semaine nous arrivera de Napinka un fermier du nom de Leon VanBesolare. Il prendra la terre avoisinante de la ville, à l'est. Souhaitons qu'il nous en arrive encore de ceux qui sont isolés loin de l'église pour venir se grouper à l'ombre du clocher. Il y a pourtant bien des terres à louer et à vendre autour de Deloraine. Naturellement, comme ces terres sont cultivées depuis 25 ans et toutes "cassées", on ne peut pas se les procurer pour des "prières". Cependant il y a 15 jours un Anglais marié à une catholique a acheté près de 700 acres à $35 l'acre, sans intérêt. Il espère vivre comme les autres.

* * *

Un Belge de la Montagne (je ne le nomme pas parce que je ne lui ai pas demandé la permission de le nommer, mais il est encore bien vivant), s'est acheté une terre à 15 milles d'ici: un quart de section. Il en a cassé 40 acres et a payé son quart de section avec la première récolte. Il n'a toujours pas dépensé trop à payer en intérêts!! Cette année, presque tous les Belges de la Montagne vendent le blé de semence à $2 le minot, délivré à Deloraine. Lorsqu'une terre donne, même en 1916, 35 minots de l'acre, on peut payer cher et même être capable de passer au travers, surtout quand le blé se vend $2 le minot. Mais on dira: "Cette année, c'est exceptionnel". Soit, je le concède. Mais il faut savoir que ces mêmes terres ont donné 50, 60 et même 70 minots de blé l'an dernier. Supposons une moyenne de 30 minots, ce qui est en-dessous de la vérité, pour les trois dernières années. 30 minots de l'acre, vendus à 80 sous, cela fait $24 de l'acre. Retranchons-en la moitié pour dépenses et intérêts, ce qui est ecore trop; il en reste encore $12. Dans les parties un peu reculées de la Montagne, les terres encore en bois debout se vendent $8 à $10 l'acre. Il reste donc encore de $2 à $4 clair, paiement de la terre fait.

Naturellement, c'est variable. Aussi la terre ne s'ouvre pas toute seule, et le vent du ciel n'apporte pas tout seul non plus le grain dans le sillon. Mais chacun son métier... Pourvu qu'un homme ait des bras et du courage, la Providence fera le reste.

Salem.

LE CLUB LE CANADA.

Que le club "Le Canada" a l'intention de prendre tôt ou tard une envergure considérable a éte démontré lundi soir à la première assemblée régulière des actionnaires, alors qu'entre autres comités un comité de colonisation, composé d'hommes influents, a été formé.

Un bon nombre de membres étaient présents et il eût été difficile de désirer plus de bonne entente et d'enthousiasme.

Président—A. H. de Trémaudan.
Vice-Président—J. C. Brodeur.
Trésorier—L. A. Goyette.
Secrétaire—J. A. Lazure.
Conseillers—Dr. L. Benoît, H. L. Chabot, J. V. Bobert, J. H. Tremblay, et Aimé Bénard.

Les comités suivants furent aussi choisis:

Finances—L. A. Goyette, président; membres, A. Gélinas, Nap. Senez, Eug. Dufresne et J. H. Bergevin.

Réception—H. L. Chabot, président; membres, J. W. Poisson, W. M. McKenzie, F. de Grammont, H. Blais, A. B. Desrosiers et J. P. Poitras.

Jeux—J. A. Lazure, président; membres, J. Lamarre, J. C. Pelletier, J. H. Desautels, H. Poulin.

Publicité et arts—A. Gélinas, président; membres, Eug. Bisaillon, P. Lardon, Thos. Beaubien et J. A. Aubert.

Colonisation — J. C. Brodeur, président; membres, H. Chevrier, P. Lardon, N. Bernier, A. de Cununik, Aimé Bénard, M.P.P., Jos. Baril, Nap. Prud'homme, J. P. Dumas, M.P.P., J. L. Delorme, P. A. Talbot, M.P.P., Alex. Nault, Joseph Dubuc, J. P. Tremblay, D. R. Baribault et Wm Lagimodière.

Ces divers comités reçurent en plus la permission de s'adjoindre.

Les actes du comité d'organisation ayant été approuvés l'assemblée discuta les meilleurs moyens à prendre pour promouvoir de façon substatielle, les intérêts du club.

Les divers comités furent priés de se mettre à l'oeuvre, en particulier le comité des jeux et celui de publicité et des arts qui reçurent instructions, l'un d'organiser une série de parties de cartes hebdomadaires à partir de vendredi prochain, et l'autre de lancer un défi à l'Union Canadienne, pour un débat à tenir jeudi le 30 courant sur le sujet suivant: "Les droits de la langue française comme langue officielle au Manitoba," l'Union Canadienne ayant le privilège de choisir la positive ou la négative.

Il fut aussi question de diverses autres attractions dont le choix et l'organisation furent laissés aux comités. Tout fait prévoir une saison intéressante, au club "Le Canada."

—Communique.

LES AVANTAGES DU FRANCAIS

Un Anglais, connaissant le français, et d'origine purement britannique, lance cette boutade, dans le **Citizen,** d'Ottawa:

"Je connais un très grand nombre d'avantages à parler le français, mais à quoi bon jeter des perles devant des pourceaux, en discutant langue avec des gens qui ne connaissent qu'une seule langue, et même qui la connaissent imparfaitement."

Il ridiculise ensuite comme il convient les tristes perroquets, ou les sinistres farceurs, comme sir Max Aitken, qui propagent la légende du "patois" canadien, lequel n'a jamais existé ailleurs que dans leur imagination.—Le **Patriote de l'Ouest.**

Autour de la Ferme



AU PAYS DE L'EPINETTE ROUGE

Rainy River, Ont., le 19 novembre 1916.

Monsieur le rédacteur de la **Liberté**,

Plusieurs de vos lecteurs m'en voudraient si je ne vous adressais une nouvelle correspondance pour répondre à leurs multiples questions. On désire connaître la nature du bois de la réserve, savoir s'il serait vraiment opportun d'y installer de petites scieries, d'y partir un magasin général, etc. Toutes ces informations entrent bien dans le cadre que je me suis tracé en commençant à faire connaitre ce coin reculé de la province d'Ontario.

La forêt de notre réserve n'est pas tout à fait homogène. Si je l'àppelle "le pays de l'épinette rouge", c'est que cette espèce d'arbre y prédomine un peu partout. Là où le terrain est bas et couvert de mousse, l'épinette y pousse à foison, mais n'atteint qu'un diamètre de six pouces environ. Par contre, sur les côteaux ces arbres y grossissent jusqu'à dix-huit et vingt pouces, et lancent leur panache rabougri jusqu'à soixante et quatre-vingt pieds de hauteur: il y a là certainement de quoi faire de belles planches. A côté de ces géants le sol donne aussi l'hospitalité à un heureux mélange de beaux bouleaux, de cèdres, de trembles et de sapins verts. Il y a donc des quarts de sections couverts d'une grande variété d'arbres, d'autres quarts sont de véritables ilots d'épinette blanche, de bouleau, de cèdre, de telle sorte que le colon en quête d'une terre se trouve dans l'embarras du choix. Je puis donc répondre à ceux qui désireraient venir faire du bois de sciage qu'il y a là des millions d'arbres qui les attendent et que personne n'a encore ouvert cette industrie, mais ça ne tardera pas. Nous avons eu la visite de M. Robitaille, de Deloraine; il a admiré à loisir ces belles forêts, et nous a certifié qu'il viendra bientôt y installer une scie ruban. Comme il y a déjà soixante-dix terres de prises, les nouveaux colons devront lui demander de la planche.

Un marchand pourra-t-il prospérer dans un centre semblable? Je puis répondre que pour commencer, un magasin suffira, en attendant la disposition d'un plus grand nombre de terrains. Les perspectives sont encourageantes. Nos Canadiens y grossissent leur nombre, ils ont déjà atteint la trentaine, dont plusieurs ont femme et enfants. Lundi dernier nous avons eu le plaisir de faire prendre deux terres à deux jeunes gens, frères du nom de Boulanger, venus de Wauchope, Sask. Ces deux terres contiennent ensemble plus de 8,000 cordes de bois et sont à proximité du chemin principal. Le nombre de ces terres si richement boisées diminue rapidement. Si l'on veut s'en procurer, qu'on se hâte

On me demande s'il serait possible de faire acheter ces terrains par quelqu'un d'ici. Oui, certainement, et ce service vous sera rendu gratis "pro deo". Ecrivez à Boîte 141, Rainy River, et si vous nous envoyez le montant nécessaire à cet achat, soyez sons crainte, votre serviteur ne prendra pas le train de Saint-Paul le lendemain matin.

J'AI VU.

Aliments

Gardons soigneusement et utilisons tous nos aliments de façon à en obtenir un rendement maximum. Il faut apporter beaucoup de soin et d'intelligence à la préparation des fourrages peu nutritifs pour les rendre plus sains, plus savoureux, plus faciles à digérer. La variété, voilà un des grands secrets de l'alimentation. Ne gaspillons pas de bonne paille; elle vaut mieux que le foin de pauvre qualité; on peut la donner hachée et mélangée à d'autres fourrages; on peut aussi donner un repas de paille longue par jour. On peut encore laisser les animaux avoir accès à une meule de paille pourvu qu'ils aient d'autres fourrages meilleurs et une ration de grain bien équilibrée. Si la ration n'a pas la succulence voulue, donnons de la mélasse, de la pulpe de betterave ou augmentons la portion de grain. De toute façon, veillons à ce que nos bestiaux profitent bien; les bestiaux qui ne profitent pas bien ne font pas un bon emploi des aliments qu'ils consomment.

Vous auriez dû acheter vos moulées en coopération, au milieu de l'été, lorsque les prix étaient bas. Mais si vous ne l'avez pas déjà fait, achetez immédiatement. Achetez par charge de wagon; vous économiserez au moins un dollar par tonne. **Rappelez-vous que la moulée de la meilleure qualité est toujours la moins chère.** Elle coûte moins par livre de protéine et elle est généralement plus digestible.

Chevaux

Le marché aux chevaux se raffermit et promet de rester ferme. Il faudra néanmoins améliorer nos méthodes de reproduction, d'élevage et d'alimentation en vue d'obtenir de meilleurs chevaux, mieux appropriés aux marchés canadiens et qui puissent se vendre à de meilleurs prix.

Les chevaux qui maigrissent en hiver, faute d'une nourriture suffisante, vous font perdre de l'argent. Il faut plus de nourriture pour les mettre en état de faire les gros travaux de l'été qu'il n'en aurait fallu pour les maintenir en bon état tout l'hiver. Les chevaux trop nourris en hiver ne valent pas mieux; leur estomac se détraque, ils deviennent trop gras, trop mous, et ne sont pas en bon état de faire un dur travail au printemps. En hiver, le cheval de trait qui ne fait rien conserve son poids et se maintient en bon état avec la ration suivante: une livre de foin, 1 livre de paille et une livre de carottes, betteraves fourragères et navets par cent livres de poids vif. Faites toujours graduellement tous les changements de nourriture, d'alimentation, ou de traitement.

Le poulain de bonne qualité, qui profite rapidement et qui se tient en bon état de chair, mais trop gras, est celui qui fera le plus gros cheval et qui obtiendra le plus haut prix du marché.

Faites saillir toutes les bonnes juments, car les chevaux seront en grande demande. Il est tout aussi satisfaisant et souvent plus économique d'avoir des poulains d'automne que des poulains de printemps. Il n'est pas trop tard pour mettre à l'étalon la jument qui n'a pas encore été saillie. Mieux vaut toutefois ne pas la faire saillir du tout si vous n'avez pas un bon étalon à votre disposition.

QUELQUES MOTS DE RECTIFICATION

(Le **Droit**)

La **Northwest Review** du 4 novembre nous arrive avec un article sur la question bilingue en Ontario. On peut voir, par le ton de l'article, que l'auteur n'a pas l'intention de heurter les sentiments des Canadiens français de cette province, et qu'il écrit de bonne foi. Cependant, certains passages ont été écrits sur de fausses impressions, et sans avoir l'intention d'engager une polémique, et de faire des reproches, nous croyons de notre devoir de rectifier certaines inexactitudes.

Il est évident que nous n'avancerons rien que nous ne puissions prouver par des documents authentiques et si le rédacteur de la **Northwest Review** désire de plus amples informations, nous sommes entièrement à sa disposition. Nous préférerions le renseigner privément.

Il est excessivement facile, pour une personne vivant loin de notre province, de se méprendre sur la véritable situation de la langue française en Ontario; tous les jours nous en avons de nouvelles preuves. Il est de toute importance de suppléer au manque de renseignements de ces personnes d'ailleurs bien pensantes, quand les circonstances nous le permettent.

Après avoir donné quelques appréciations sur la dernière lettre encyclique du Saint Père, la **Northwest Review** dit que la question discutée est de savoir combien de temps une "**langue qui n'est pas de la province, peut être enseignée dans les écoles du pays.**" Elle ajoute: "**Dans les districts purement français, il n'y a pas eu de difficulté; tout le trouble est venu des centres mixtes où se trouvait une bonne proportion de Canadiens de langue française et de langue anglaise. Dans ces centres, on s'est servi du bilinguisme et plusieurs heures de la journée scolaire ont été employées à l'enseignement du français. Plus on donnait de temps à l'enseignement du français, plus les Canadiens français étaient contents. Mais ils oublièrent quelquefois que d'autres possédaient des droits comme eux. Ils oublièrent que les enfants de langue anglaise perdaient considérablement de temps nonobstant le fait que ces mêmes enfants avaient à lutter contre d'autres enfants de langue anglaise qui recevaient leur instruction exclusivement en anglais, toutes les heures du jour. Ceci fit le fond du grief réel et particulier des contribuables de langue anglaise, et c'est, comme nous le voyons, le problème qui demande solution.**"

• • •

La **Northwest Review** fait erreur quand elle dit que les Canadiens français ont "**oublié que d'autres avaient des droits comme eux.**" Ils l'ont tellement peu oublié que nous sommes en mesure de prouver par des statistiques, qu'il n'y a pas dans les écoles bilingues 3 p.c. des enfants de langue anglaise, qui aient à souffrir du bilinguisme.

Partout où les Canadiens français sont en majorité, ils ont pris soin de grouper les enfants de langue anglaise dans des écoles ou des classes, avec des institutrices de langue anglaise. Là où les enfants ne sont pas assez nombreux pour former une classe, ils reçoivent leur instruction à part, et pas un seul n'est obligé d'apprendre le français malgré lui.

Ainsi, dans Ottawa, où la lutte est la plus intense, il n'y a pas un seul enfant de langue anglaise dans les écoles bilingues. Ils sont tous groupés dans des écoles exclusivement anglaises et le "grief réel" dont parle le journal de Winnipeg ne peut donc pas exister.

Bien plus, à Sturgeon Falls, les Canadiens français, qui sont la grande majorité, dépensent pour le paiement des institutrices et l'entretien des classes pour les enfants de langue anglaise, plus d'argent que n'en paient les contribuables de langue anglaise; et dans ces classes, il n'y a pas une minute consacrée à l'enseignement du français.

Enfin, il y a à peine 3 p.c. des enfants de langue anglaise, que les circonstances forcent à fréquenter les écoles bilingues; et dans tous les cs, ces enfants reçoivent à part l'enseignement en anglais; ils apprennent leur catéchisme en anglais et ils n esont pas forcés d'apprendre le français.

Voilà les faits, et nous pourrions en citer d'autres, qui prouvent que les Canadiens français n'ont jamais oublié "que d'autres avaient les mêmes droits qu'eux."

D'un autre côté, on pourrait citer certains cas où les enfants canadiens-français sont en très forte proportion, même en immense majorité, et dans ces écoles il n'y a pas un mot de français, pas même pour le catéchisme.

Si nous prenons le cas d'Alexandria où 80 p.c. des enfants qui fréquentent les classes sont canadiens français, il n'y a pas un mot de français dans l'enseignement.

Tous les contribuables canadiens français avaient présenté une pétition à la commission scolaire et voici la réponse extraite des minutes de l'assemblée d'août 1915: "**Whereas a petition from the French speaking ratepayers was received asking that French be taught in the lower classes of the school to French speaking children; it is resolved that this board refuses the prayer of the petitionners.**"

A Lancaster, sur 200 enfants, plus des trois quarts sont de langue française et pas un mot de français à l'école. A Green Valley, sur 50 enfants, 48 étaient de langue française et l'on sait de quelle façon les contribuables canadiens-français ont été traités.

A Windsor, dans une école, la proportion de Canadiens français est de 85 p.c. et pourtant, on n'a pas le droit d'enseigner un seul mot de français.

Il semble bien que dans ces centres, les Canadiens français auraient le droit d'apprendre leur langue, et qu'ils ne sont pas ceux qui oublient que "d'autres aussi ont des droits"?

• • •

La **Northwest Review** poursuit: "**Le gouvernement de l'Ontario chercha un remède par une loi déterminant le temps pendant lequel le français serait enseigné dans les écoles. Les Canadiens français s'opposèrent au gouvernement et refusèrent même d'essayer la loi.**"

Si la législation gouvernementale n'avait fait que déterminer le temps pendant lequel le français s'enseignerait dans les écoles, il n'y aurait pas eu d'opposition de la part des Canadiens français; mais le Règlement 17, tel qu'il est surabondamment prouvé dans l'étude que nous en avons publiée dans le **Droit** du 18 avril 1916, opère graduellement et systématiquement l'abolition du français dans les écoles où il existe déjà et le prohibe entièrement dans toute nouvelle école.

Le journal de Winnipeg ajoute encore: "**Jusqu'à présent, quoique nos amis français se soient opposés vigoureusement à la loi ornant les statuts, nous ne connaissons aucune autre proposition qui les aurait satisfaits pour remplacer cette loi. De quoi seraient-ils satisfaits?**"

Il se peut que la **Northwest Review** ne soit pas au courant de ce que nous désirons; mais il n'en est pas de même des intéressés. Nous avons exprimé maintes fois dans le **Droit** ce qui nous contenterait; nous avons même publié en anglais un numéro spécial du **Droit** pour mettre nos réclamations sous les yeux de ceux qui ne savent pas le français.

Nous avons fait auprès du gouvernement et des autres intéressés toutes les démarches possibles; nous avons toujours été prêts à accepter un compromis honorable et toute suggestion équitable; nous sommes encore dans les mêmes dispositions.

J.-Albert Foisy.

Cote du Grain

Mardi soir, le 21 novembre

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord ..	201		189	189	189
No 2 Nord ..	197¼		187	186	186
No 3 Nord ..	192		181	178	178
No 4 Nord ..			164		
No 5 Nord ..	161		154		
No 6 Nord ..	106		100		
Fourrage ..	106		100		
AVOINE					
2 C. W.	65¾		63½		
3 C. W.	64½		63¼		
Extra 1 four	64½		63¼		
No 1 four. ..	63¾		62½		
No 2 four. ..	63				
Rejeté					
ORGE					
No 3	115		106		
No 4	105		99		
Rejeté	95		89		
Fourrage ..	95		89		
LIN					
1 N. W. C. ..	261¾				
2 C. W.	258½				
3 C. W.	233½				
Rejeté	233½				

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Novembre ..	200		261½	
Décembre ..	190	65	262½	107
Mai	191	67⅛	271	115

Cote fournie par la N. Bawlf Grain Co. Ltd.

BETAIL

Mardi, le 21 novembre

Taureaux de poids

1,200 livres et plus—
De choix ....$6.75 à $7.00
Bon ....$6.40 à $6.65
Moyen ....$5.75 à $6.25

Taureaux de boucherie

De 1,000 livres à 1,200 livres—
De choix ....$6.75 à $7.00
Bon ....$6.50 à $6.75
Moyen ....$6.00 à $6.40
Ordinaire ....$5.00 à $5.75

De 700 à 1,000 livres—
De choix ....$6.75 à $7.00
Bon ....$6.25 à $6.50
Moyen ....$5.50 à $5.75
Ordinaire ....$4.75 à $5.25

Taures de boucherie

De 700 à 1,000 livres—
Choix ....$6.00 à $6.40
Bon ....$5.50 à $6.00
Moyen ....$5.00 à $5.40
Ordinaire ....$4.50 à $5.00

Vaches de boucherie

1,100 livres et plus—
Choix ....$5.75 à $6.25
Bon ....$5.50 à $5.85
Moyen ....$5.00 à $5.40
Ordinaire ....$3.75 à $4.90

De 800 à 1,000 livres—
De choix ....$5.50 à $6.00
Bon ....$5.00 à $5.40
Moyen ....$4.50 à $5.00
Ordinaire ....$3.50 à $4.00

Boeufs (Bulls)

De choix ....$5.25 à $5.50
Moyen ....$5.00 à $5.25
Bologne ....$3.75 à $4.25
"Cutters" ....$3.00 à $3.75
"Canners" ....$2.25 à $3.00

Boeufs (Oxen)

Bon ....$5.75 à $6.50
Moyen ....$5.00 à $5.50
Ordinaire ....$3.50 à $4.50

Veaux

De choix ....$7.00 à $7.50
Bon ....$6.50 à $7.00

"Feeders"

De choix, de 950 à 1,100 liv.
Prix ....$6.00 à $6.40
Bon. De 800 à 950 livres.
Prix ....$5.75 à $6.25

"Stockers"

De 450 à 800 livres—
De choix (breedy steers)
Prix ....$6.00 à $6.25
Moyen (taureaux) ..$5.50 à $6.00
Ordinaire (taureaux)
Prix ....$4.50 à $5.25
De choix (breedy heifers)
Prix ....$6.00 à $6.25
Moyen (taures) ....$5.50 à $6.00
Ordinaire (taures) ..$4.50 à $5.00

Veaux "stockers"

De choix ....$6.50 à $7.00
Bon ....$5.50 à $6.25

Porcs

De choix ....$10.25 à $10.50
Lourds ....$7.75 à $8.00
Légers ....$8.75 à $9.00
"Stags" ....$5.00 à $5.50
Truies ....$6.75 à $7.00

Moutons

Agneaux de l'année (choix)
Prix ....$10.00 à $10.50
Agneaux de l'année (ordinaire).
Prix ....$7.50 à $8.75
Lourds ....$8.00 à $8.75
Légers ....$6.50 à $7.50

LES PRODUITS

Mardi, le 21 novembre

Beurre

Crèmerie, briquette fraiche. Prix	.41	..
Man. (Solids — Prix du gros)	.39	..
De ferme	.28	.33

Oeufs

No. 1 frais. La doz.	.38	..

Patates

Lot de 10 livres	.90	..
C-B. Au char, le bois. ..	.85	..
Manitoba. Au char	.70	.75

Gruau

Sac de 80 livres $3.00

Farine

Lake of the Woods Milling Co.—
Five Roses. Sac de 98 liv. ...$5.00
Lakewood $4.87½
Harvest Queen $4.87
Memora $4.25
XXXX $3.20

Western Canada Flour Mills—
Purity. Sac de 98 liv. $5.00
Medallion $4.87½
Three Stars $4.25
Maitland $4.40

Ogilvie Flour Mills—
Royal Household (98 liv.) ..$5.00
Glenora $4.80
Manitoba $3.90
Whole Wheat $4.75
Graham $4.75
XXXX $3.25

Alimentation

Son — en sac $25.00
"Shorts" $27.00
Avoine cassée $40.00
Orge et avoine $40.00

Foin

Naturel, No 1 ....$11.00
Naturel, No 2 ....$10.00
"Midland", No 1 ....$ 9.00
"Midland", No 2 ....$ 8.00
"Timothy", No 1 ....$15.00

Volailles vivantes

Poulets No 1 du printemps. Prix	.16	..
Poules No 1	.12	.13
Vieux coqs	.09	..
Canards No 1	.13	..
Oies No 1	.13	..

L'OEUVRE DE L'UNION CANADIENNE

Sa fondation. --- Le travail deja accompli. --- Ce qu'elle fera cet hiver. Pour la defense de l'ame nationale.



DR LAURENDEAU
Président

Lundi, le 2 octobre, les administrateurs de l'Union Canadienne rendaient compte de leur travail au cours de l'année 1915-1916.

L'année qui vient de s'écouler restera certainement mémorable dans l'hitoire de l'Union, car depuis quelques mois, elle a pris un essor — grandement désiré par les administrateurs, — mais enfin, bien au-delà des espérances des plus optimistes. Les résultats obtenus montrent bien qu'elle répon-



M. L'ABBE GAGNON
Aumônier

dait à un besoin et que son progrès lent au début provenait plutôt de l'heure tardive de son arrivée. Ce fut une année d'activité, d'organisation, d'initiative, et l'encouragement reçu de la population canadienne-française est une preuve tangible de son appréciation des efforts de nos jeunes gens.

Il sera sans doute intéressant de passer brièvement en revue le travail de l'année qui vient de se terminer.

Ce fut le vice-président A.-J. Papineau qui eut premièrement l'initiative d'organiser une équipe de gouret; tout était à faire, mais à force de travail, de tact, de persévérance, le vice-président eut bientôt mis sur pied une équipe qui répandit la terreur dans le voisinage et même qui faillit... remporter la coupe Cyr. Pour une première tentative, c'était encourageant.

Ici, il convient de dire encore une fois un grand merci au Rév. Frère Joseph, le distingué directeur de l'Académie Provencher, pour l'amabilité avec laquelle il s'empressa d'accorder aux membres de l'Union l'usage du patinoir de l'Académie Provencher, et les jeunes de l'Union lui en sont profondément reconnaissants.

A ceux qui oseraient mettre en doute la vitalité de notre jeunesse canadienne-française, est-il possible de leur apporter une preuve plus concluante qu'en leur rappelant son travail énergique concernant cette requête. C'était l'oeuvre du Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C., mais l'Union Canadienne tenait à y contribuer, et elle l'a fait largement.

Rappelez-vous cette première réunion d'une trentaine de jeunes gens imbus d'une seule idée, remplis d'une détermination inébranlable, celle de protester de la façon la plus énergique contre l'injustice criante qui était faite à notre bien-aimé archevêque et à toute la population canadienne-française au Manitoba.

Rappelez-vous l'unanimité des délibérateurs de cette réunion, la formation des comités de rédaction, d'organisation, de finance, les souscriptions généreuses, la rédaction de la requête, son impression, l'organisation des délégués, leurs attributions, préparation des listes devant recevoir les signatures, la perception des montants requis pour subvenir aux dépenses.

Rappelez-vous le départ des délégués, un ou deux vers chaque paroisse de la province, les longs trajets en voiture, le froid rigoureux, la neige abondante, l'accueil chaleureux. les signatures apposées avec joie et enthousiasme, le retour, les figures souriantes, le décompte : 32,000 signatures! La population canadienne-française du Manitoba entière poussait le cri de douleur que lui causait l'injustice dont elle souffrait.

Eh! quoi! mais oui, tout cela fut accompli dans quinze jours; mais ce n'est pas tout.

Rappelez-vous la décision d'envoyer un délégué laïque à Rome, le choix de ce délégué, le comité chargé d'inviter ce délégué à accepter la mission, l'hésitation, la considération des grands sacrifices qui en résultent et des périls nombreux à courir, l'acceptation pour le bien de la foi catholique et de la langue française au Manitoba, la réunion la veille du départ, les paroles énergiques, les bons souhaits, le retour, le succès partiel mais immense, la joie, le regret, les expressions sincères de reconnaissance. Ce fut un travail gigantesque. Sans doute, aussi, le résultat n'a pas satisfait les espérances, mais, en considérant les difficultés nombreuses de ce genre en Amérique, où nos compatriotes ont eu et ont encore tant à souffrir malgré leurs protestations énergiques, n'avons-nous pas au moins le droit de nous dire satisfaits dans la mesure du succès obtenu?

A peine le travail concernant la requête était-il terminé que commençait la série de conférences si instructives et si appréciées de la population française de Saint-Boniface et de Winnipeg, données sous les auspices de l'Union Canadienne.

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, nous fit l'insigne honneur de donner la première de ces conférences. Sa Grandeur parla de patriotisme. A un moment où, sous prétexte de travailler pour le bien du Canada comme nation, la persécution contre le français devenait de plus en plus active, Sa Grandeur démontra en quoi consistait le vrai patriotisme, prouva la fausseté du prétendu patriotisme de nos persécuteurs et fit voir



J. MONDOR
Vice-président

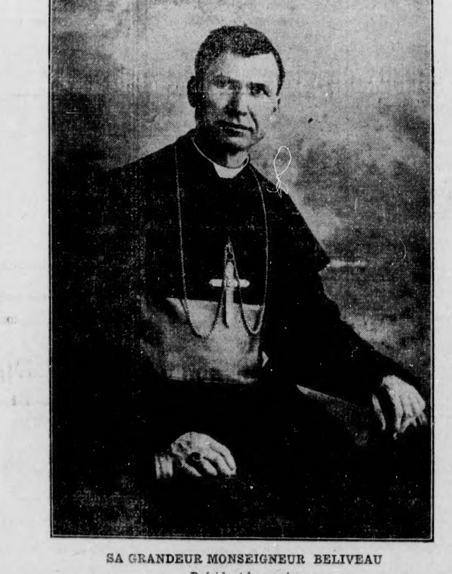


GEDEON LEMAY
Trésorier

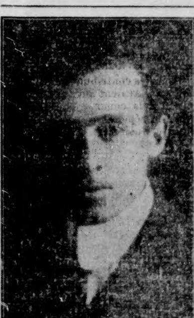
l'inutilité de leurs actes néfastes, à cause de l'énergique vitalité de la race canadienne-française. Nous pouvons résumer ses paroles courageuses et fières par la citation qu'Elle faisait en terminant: "Nous ne mourrons pas, mais nous vivrons".

A ceux qui prétendent avoir tant de bonnes raisons pour faire disparaître les écoles bilingues, on ne peut donner de réplique plus embarrassante que de leur mentionner l'Académie Provencher; aussi nous ne pouvions entendre une voix plus autorisée à traiter ce sujet que celle du dévoué directeur de cette Académie, le Rév. Frère Joseph, qui eut l'amabilité de nous donner la seconde conférence. Il expliqua la méthode d'enseignement dans les écoles bilingues, sa supériorité au point de vue pédagogique, les succès obtenus, le progrès notable des écoles rurales; il démontra l'ignorance et la mauvaise foi de ceux qui nous persécutent. Enfin, cette conférence fut une réponse complète à tous les arguments ou prétextes avancés à l'appui de la loi injuste que la législature locale adoptait au printemps dernier.

Tel fut le sujet de la troisième conférence donnée par le Rév. Père Blain, s.j., distingué professeur au Collège de Saint-Boniface.



SA GRANDEUR MONSEIGNEUR BELIVEAU
Président honoraire



ERNEST GAGNON
Président du Comité de la Presse

La paroisse, c'est ce qui a sauvé la race canadienne-française après la cession du Canada à l'Angleterre, c'est ce qui fait sa force aujourd'hui. Si les Canadiens-français ont pu résister avec succès à toutes les persécutions dont ils ont eu et ont encore à souffrir, c'est à la paroisse qu'ils le doivent. Et l'âme de la paroisse, c'est le curé, c'est le prêtre. Par quelques anecdotes pleines d'esprit, le conférencier démontre le travail constant de tous les jours que fait le prêtre pour le bien de la race canadienne.

Monsieur Noël Bernier, avocat, journaliste, nous fit l'honneur de la quatrième conférence. Se basant sur l'histoire, il nous fait suivre la marche ascendante de l'influence féministe; la transition lente de l'esclavage au suffrage féminin, l'acquisition graduelle des droits civils et sociaux.

Les administrateurs se demandaient comment ils passeraient la saison d'été. Jusqu'à présent, cette saison avait été désastreuse pour l'Union. Le président du comité des jeux athlétiques proposa d'établir des équipes de balle au camp dans les différentes ligues de Winnipeg. Après une certaine hésitation causée par les craintes et les inquiétudes de dépenser le montant d'argent assez considérable que cela occasionnerait pour l'achat du matériel nécessaire, les administrateurs donnèrent plein pouvoir au président Raymond, et nous pouvons nous en féliciter. Cette entreprise nous emmena un grand nombre de nouveaux membres, nous fit connaître les uns les autres et apporta un peu d'or dans nos coffres. Les quelques cents piastres qu'il fallut dépenser furent amplement compensés de toutes façons et nous ne pouvons laisser passer cette occasion sans remercier chaleureusement notre zélé président des jeux pour son dévouement et l'habileté avec laquelle il a mené cette entreprise à si bonne fin.



J.-A. BEAUPRE
Président du Comité Littéraire



E.-M. BEAUDRY
Président du Comité de Musique

L'équipe de la ligue intermédiaire démontra en arrivant en tête de la ligne, qu'elle pouvait entrer dans la ligue senior. Les autres équipes si elles n'eurent pas le même succès, n'en étaient pas loin, et nos jeunes de Saint-Boniface se tirèrent de toutes les joutes qu'ils firent avec honneur pour eux-mêmes et pour l'Union Canadienne; toujours, ils se montrèrent des gentilshommes accomplis.

Il ne faut pas oublier de remercier tous ces joueurs, et en particulier les gérants et capitaines de chaque équipe, et souhaitons à tous de nouveaux lauriers l'an prochain, vous promettant le concours de l'Union autant que cela sera possible. A l'an prochain donc pour la balle au camp. La saison qui vient de finir nous a donné les meilleurs encouragements.

Elles ne sont pas très grandes nos salles; cependant toutes comprises, on y trouve une salle de billard où se trouvent quatre billards, deux de grande dimension appelés "snookers" et deux moins considérables. Nous avons une table neuve achetée il y a quelques jours, et les amateurs de billard pourront s'en donner tout leur saoul.

Des tables pour jouer aux cartes, même aux pommes, sont à la disposition des membres, ainsi que des échiquiers et des damiers.

Une chambre est réservée au bureau de direction et l'on y tient les assemblées nombreuses des administrateurs. Une autre chambre, assez vaste et isolée, permet aux lecteurs de journaux, pamphlets, tracs et autres volumes à la disposition des membres de lire sans être dérangés.

Une autre salle prête bientôt servira de gymnase. Beaucoup d'améliorations seront faites dans le courant de l'année, et tous ceux qui auront le privilège d'être membres pourront passer de bons quarts d'heure, et nous accomplirons ainsi l'idée, le but de l'Association en fournissant aux membres le moyen de s'amuser, de se récréer en famille.

Les patineurs et les joueurs de gouret vont pouvoir profiter des avantages de l'Union, puisque grâce à l'initiative du président du comité des jeux, nous allons avoir un patinoir. Ce n'est pas sans appréhension que les administrateurs décident cette entreprise, car il va y avoir beaucoup de dépenses à faire, mais comme la balle au camp a bien réussi, nous espérons que ce sport sera aussi un succès. Le public de Saint-Boniface pourra ainsi, sans se déranger, venir prendre ses ébats sur le miroir d'une glace que nous tâcherons de tenir toujours en parfait ordre. Il y aura aussi nombre de parties de gouret, et vous pourrez venir voir l'adresse, l'habileté de nos jeunes gens de l'Union. Nous reviendrons sur ce sujet dans nos nouvelles de l'Union.

En attendant, nous comptons sur l'encouragement du public dans cette entreprise. Cet encouragement ne nous a pas manqué jusqu'à présent, et nous espérons qu'il continuera.

Cette association est formée de membres actionnaires et de membres non-actionnaires. Pour être actionnaire il faut être membre et être propriétaire d'une action. Ces actions se vendent au prix de $10 chacune. Il est aussi de rigueur qu'une personne ne peut devenir actionnaire avant d'avoir été acceptée par le bureau d'administration. Ce bureau d'administration



C.-W. RAYMOND
Président du Comité Athlétique

est composé de neuf actionnaires élus chaque année par les actionnaires en règle. Pour être membre il ne suffit que d'être accepté par le dit bureau et payer une cotisation de 25 sous par mois.

Il serait trop long d'énumérer les règlements de l'Union; nous y reviendrons plus tard. Du reste, qu'il suffise cependant de dire qu'ils sont tous pour la bonne administration de l'Union et qu'ils ont été approuvés par les autorités



J.-E. FONTAINE
Gérant

ecclésiastiques. Nous ne pouvons passer sous silence cependant la formation des comités: finances, jeux, musique, littérature, presse. Tous ces comités ont leur président ou délégué au bureau général, et un rapport chaque mois doit être présenté au bureau d'administration. Ainsi chacun a sa part d'ouvrage, et nous pouvons dire, à l'honneur de tous les comités existants, que tous font leur devoir.



A. FERLAND
Secrétaire

EN PROVINCE

SAINT-ALPHONSE

Lundi soir, le 6 novembre, les paroissiens de Saint-Alphonse se réunissaient nombreux à la salle paroissiale pour assister à une petite séance donnée par les élèves du couvent, à l'occasion de la fête de leur vénéré pasteur, le R. P. Charles Deutschler, c.r.i.c.

Outre les paroissiens, et malgré la tempête qui faisait rage ce soir-là, on y remarquait plusieurs personnes, venues de Mariapolis et aussi de Notre-Dame de Lourdes. Plusieurs prêtres vinrent témoigner leur estime au dévoué curé de Saint-Alphonse en assistant à cette fête. Les RR. PP. Morice, o.m.i., Marie-Antoine, de Saint-Léon, Antoine, de Lourdes, Joseph Radaz, de Saint-Claude, et Jean-Marie, se joignirent à la foule dans les souhaits de bonheur qu'ils vinrent apporter à ce digne curé.

Mais les plus heureux, entre tous, ce furent bien ceux qui le fêtèrent par tout ce qu'ils avaient préparé, car, pour eux surtout c'était un père pleine de bonté et de dévouement, plus intéressé que tout autre à la cause de leur éducation et instruction. Aussi, toutes jouèrent avec un naturel et un charme surprenant, et surent captiver le vif intérêt de toute l'assemblée. Le programme, qui fut exécuté avec beaucoup de grâce, s'ouvrait par une marche:

Clayton's Grand March, par Mlle Ida Fifi.

Compliments de fête, par Marcel Nick.

Dialogue: Fleurs de fête.

Drill: Drapeau belge.

Monologue: Les orphelins de la guerre, par Mlle Elizabeth Thérien.

Dril: Drapeau français.

Solo de piano: The Sleighride, par Mlle Ida Fifi.

Dialogue: La pièce d'or et le sou, par Thérésa Cossin et Lydie Landry.

Nature song: Chansonnette, par Mlles Laura Thérien et Zita Landry.

Déclamation: Le Pater du mourant, par May Landry.

Saynète comique.

Les perdrix de Joséphine.

Mme Lombaut, Elizabeth Thérien; Joséphine, Alexandrine Cossin; Mme Dupré, Ida Fifi.

Chant: La voix du coeur.

Tableau vivant: Apparition de saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite à Jeanne d'Arc.

Monologue: Le monde à l'envers, par Mlle Ida Fifi.

Tableau vivant: Représentation de Jeanne d'Arc sur le bûcher.

Mlle Alexandrine Cossin exécuta le rôle de Jeanne d'Arc.

L'adresse fut lue par Mlle Laura Thérien, et on présenta les cadeaux de fête, entr'autres un bel encensoir.

Puis le R. P. Charles, après avoir adressé ses remerciements à tous et donné aux enfants du couvent une nouvelle preuve de sa tendresse paternelle, laissa la parole au R. P. Morice, o.m.i., qui dans un éloquent discours, parla d'un sujet certainement applaudi par toute la foule: la langue française.

Après les chants de "O Canada" et "God Save the King", tous se dispersèrent, contents d'avoir passé de si joyeux moments, et sans doute avec des sentiments d'admiration de ce qu'ils avaient pu apprécier, et des gentilles actrices, et de leur bon curé.

Ceux qui, à cause de la tempête, manquèrent cette réunion, furent bien aises le dimanche suivant, d'assister à la répétition de la même séance. Cette fois, la salle était comble et les enfants jouèrent avec la même aptitude et le même naturel que la première fois. Il faut ajouter un mot de félicitation aux Révérendes Soeurs Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur du Manitoba, qui tout en préparant plusieurs élèves aux diplômes, savent trouver le temps pour préparer une fête telle que celle qui a eu lieu lundi: fête intime où le coeur sent comme un besoin de s'épancher en expression de reconnaissance filiale.

Les auditeurs n'ont eu qu'à complimenter les actrices de leur succès. Les gens qui habitent la montagne du Tigre sont fiers de l'institut qui voit s'accroître le nombre de ses élèves à cause de la supériorité de l'enseignement et de l'éducation qu'ils y reçoivent.

Je crois être l'écho du coeur des braves habitants de cette montagne en félicitant les élèves et les bonnes soeurs de leur succès et de leur dévouement.

Adresse lue par les élèves et composée par une d'entre elles

En ce jour de sainte allégresse, nous vous entourons tous, animés d'un même sentiment de joie, d'amour filiale et de reconnaissance, et adressant à Dieu nos plus ferventes prières et nos voeux les plus ardents pour votre bonheur.

Dieu s'est plu à répandre un rayon de joie céleste sur tout ce qui nous entoure, et dans nos coeurs un merci qui est l'écho de celui que nous répéterons au ciel. Comme il nous tardait de voir se lever l'aurore de ce jour!

A son déclin nous nous empressons autour de vous pour vous offrir l'hommage de nos souhaits nombreux et de notre profonde gratitude. Lorsque la terre s'est déjà une fois couverte d'un blanc manteau de neige, alors impossible de cueillir des fleurs dans un parterre, pour en composer un bouquet de fête, mais, Père Vénéré, nous vous présentons des fleurs printanières cultivées par vos généreux bienfaits. Ces fleurs ce sont nos jeunes âmes. Combien de fois n'avez-vous pas versé dans leur fraîche corolle, la douce rosée qui doit en faire des âmes fortes et vertueuses.

Aujourd'hui le doux parfum qui s'exhale de ces fleurs, c'est la reconnaissance. Reconnaissance qui grandit à chaque nouveau bienfait, qui restera à jamais gravé dans nos âmes et qui nous rappellera sans cesse votre dévouement de tous les jours. Oui, très Révérend Père, vous êtes toujours au milieu de nous, nous encourageant, nous aidant dans nos labeurs quotidiens, nous formant à la vertu.

Laissez-nous vous dire bien haut en ce jour de joie, de bonheur, de reconnaissance, un grand merci pour le surcroit de travail que vous vous êtes imposé dans la direction des travaux du couvent qui nous devient de plus en plus cher, puisqu'il est l'objet de tous vos soins, pour les belles classes dans lesquelles nous recevons l'instruction, et pour la belle et modeste chapelle où chaque matin vous faites descendre dans nos coeurs d'enfants le Divin Maître.

Tout cela nous dit encore une fois de plus l'intérêt que vous nous portez, votre sollicitude et votre bonté. Nous vous promettons en retour d'être toujours des enfants modèles.

C'est une joie bien douce pour nous, très Révérend Père, de pouvoir vous témoiner notre affectueuse reconnaissance par l'offrande d'un humble cadeau de fête: un encensoir. Chaque fois que cet encens se répandra en parfums suaves devant le saint autel, notre prière montera silencieuse jusqu'au trône de Diu, pour lui demander l'accomplissement de tout ce que votre coeur de père peut désirer. Merci à vous, mes Révérends Pères, d'être venus par votre présence rehausser l'éclat de ce jour, et nous aider à fêter notre bon et dévoué pasteur.

Merci à vous tous, amis, ici présents, qui êtes venus en si grand nombre montrer combien vous estimez le chef de cette paroisse.

N'est-il pas vrai de dire, comme nous le chantions tout à l'heure, que ce beau jour allait trop tôt, bien trop tôt, finir, et s'en aller comme un rêve! Avant de le voir finir, agenouillons-nous pour recevoir de la main de ce père tant aimé les bénédictions si abondantes qu'il peut répandre sur nos fronts inclinés.

Feuille d'Erable.

* * *

Le lundi 6 de ce mois, la paroisse de Saint-Alphonse fêtait son pasteur, le R. P. Charles, et lui témoignait d'une manière tangible l'affection qu'elle lui porte. Le soir de ce jour-là, une affreuse tempête de neige s'était déchaînée sur la montagne de Pembina, dont ce petit centre occupe l'extrémité occidentale; le ciel en était obscurci et les chemins rendus comme impassables. Cela n'empêcha pourtant point un bon nombre de paroissiens de langue française et flamande de se rendre à la salle publique du village, où les enfants de l'école donnèrent une soirée qui se prolongea presque jusqu'à minuit.

Malgré le mauvais temps, plusieurs membres du clergé s'y étaient aussi réunis pour la circonstance. C'étaient les RR. PP. Marie-Antoine, curé de Saint-Léon; Antoine Chalumeau, curé de N.-D. de Lourdes; Joseph Radaz, curé de Saint-Claude, et Jean-Marie Comte, qui desservait il y a peu de temps la paroisse de Dunrea. Le R. P. Morice, o.m.i., de Saint-Boniface, l'ami des dignes fils du vénérable Dom Gréa, que le si regretté Mgr Langevin lui avait appris à admirer, était aussi de la partie.

La séance se composa d'un grand nombre de pièces, récitations et tableaux vivants, dont la plupart furent des mieux réussis. Indépendamment des "drills", ou manoeuvres enfantines, représentant les drapeaux belge et français, on remarqua surtout la petite comédie intitulée "Les Perdrix de Joséphine", dans laquelle Mlle Alexandrine Cossin se distingua, et les tableaux vivants représentant respectivement Jeanne d'Arc devant l'apparition de sainte Catherine et autres habitants du ciel et la même sur le bûcher. Le premier surtout fut simplement ravissant. Mlle Fifi joua aussi avec brio un certain nombre de morceaux de piano, alternant avec un phonographe qui égayait par manière d'entr'actes.

Bref, la séance fit le plus grand honneur aux enfants de l'école du village et à la Soeur Marie-Gérard, qui les avait exercés.

Comme cadeaux de fête — c'était la Saint-Charles — on présenta au R. P. curé un encensoir et un voile de tabernacle pour son église, avec quelques autres objets pour son usage personnel, après qu'on lui eut lu une magnifique adresse, à laquelle il répondit avec tact. Puis il demanda au R. P. Morice d'adresser quelques mots à ses paroissiens.

Le lendemain, l'on put admirer les belles proportions et la fraîche toilette du nouveau couvent. Car c'était bien une nouvelle bâtisse que nous avions sous les yeux. Bien que les bases n'en aient point été changées, on y avait fait des additions et améliorations qui n'avaient pas coûté moins de $7,000. Toutes les commodités modernes, grandes salles de classes bien aérées et encore mieux éclairées, système de chauffage perfectionné et double système d'eau, chapelle spacieuse et dortoir bien chaud, tout se trouve maintenant dans cette institution.

Comme, par ailleurs, les bonnes Chanoinesses qui y donnent l'instruction tiennent compte des aspirations nationales des pionniers du pays, il y a tout lieu de croire que ce pensionnat va être des mieux achalandés.

J. E. T.

SAINT-MALO

Un joli mariage fut célébré à Letellier le lundi 12 novembre, lorsque Mlle Emma Fortier, de cette paroisse, fut mariée à M. Arthur Forest, de Saint-Malo. Après le mariage, qui fut béni par M. l'abbé Jutras, les convives se dirigèrent chez les parents de la mariée, ou la journée se passa gaiement.

Après quelques jours passés à visiter leurs parents, M. et Mme Forest nous sont revenus mercredi. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à notre nouvelle paroissienne, et aux nouveaux époux une longue et heureuse vie.

* * *

Mme Guillaume Charette est en visite chez ses parents et amis de Saint-Malo et La Rochelle.

* * *

M. Alphonse et Mlle Eva Morin étaient en promenade à Sainte-Elizabeth, dimanche dernier.

* * *

Les 11, 12 et 13 novembre eurent lieu nos Quarante-Heures. Grâce à la température idéale dont nous jouissons depuis quelque temps, chacun put satisfaire sa dévotion. Aussi une foule nombreuse se pressa chaque matin autour de la Sainte Table. C'est d'après le nombre de communions que l'on peut juger une paroisse catholique, car n'est-ce pas là que chacun va puiser la force d'être une honnête personne!

* * *

Bien qu'il n'y ait pas de neige, la glace est bien prise sur la rivière. Ohé! les patineurs, préparez vos patins. Va-t-on s'en donner!

Malouine.

FISHER BRANCH

M. Honorat Gamache, de Laurier, est venu passer quelques jours chez des parents.

* * *

Mercredi le 15, plusieurs personnes sont allées patiner et glisser chez M. Labbé. Parmi ces dernières on remarquait M. et Mme J. Bouchard, Mlles A. Bouchard, O. Ménard, D. Hudon, M. Descoteau, B. Bernardin, H. LeClan, institutrice, et Mme Castonguay; MM. H. Fontaine, I. Rousseau, E. Bouchard, A. Ménard, E. Ménard, I. Labbé, W.-B. Dover et J. Hudon. On patina jusqu'à 11 heures et demi. Vive la joie.

* * *

M. F. Tougas est en visite chez son frère, M. Elie Tougas, depuis quelque temps.

* * *

Vendredi, le 17, M. l'inspecteur Stratton, de Stonewall, a visité officiellement la classe de Mlle H. LeClan, à l'école De Laval.

Eureka.

SAINT-NORBERT.

Fable.

Un vieux lapin, dans son terrier,
Venait de se réremarier!
La nuit toute sereine
Etait d'étoiles pleine.
Quand tout-à-coup,
La cloche au cou,
Les loups-garous s'amènent!
Et ils déchainent,
En plein minuit,
Un vrai charivari!
"Oh! les brebis galeuses,
S'écrie un **Justicier**
Tout courroucé
Ayant appris la farce,
De leurs actions moqueuses
Ils rougiront publiquement,
Les brigands!"
Alors il crie à tous les vents,
Il annonce la farce
Et fait autant de bruit
Que le charivari!
Enfin au bout d'une seconde
Le tour est annoncé
A la moitié du monde!
. . . .
Hélas! mal lui en prit
Il fit rire de lui.
Et le vieux lapin gris,
Depuis lors tout contrit,
Pense encore aujourd'hui,
Que le tour le plus traître
Que lapin pût se jouer,
C'est de faire connaître
Le tour qui lui fut joué! ! !

Esope.

* * *

Vendredi, le 24 novembre, à 8 heures p.m., il y aura au couvent de Saint-Norbert la séance annuelle donnée par les élèves en l'honneur de la Sainte-Cécile et de la Sainte-Catherine. Les billets de 50 sous sont en vente au couvent. Les visiteurs voudront bien se rappeler que le tramway quitte le parc "River" à toutes les heures.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Deux mariages à insérer dans la chronique de notre paroisse: celui de M. Louis Charrière avec Mlle Rosa Roch, le 7 novembre. A cause du deuil récent qui afflige la famille Roch, il ne fut donné aucun éclat à la cérémonie. Seul, l'autel de Marie avait été orné de fleurs et de parements puisque Mlle Rosa était enfant de Marie. Les familles seules des contractants avaient été invités. Les nouveaux époux partirent à midi pour un voyage à Winnipeg.

L'autre mariage fut celui de M. Rozière avec Mlle Emérentienne Bazin. Ce mariage eut lieu le mardi 14 courant à Saint-Boniface. Prospérité et bonheur à ces quatre personnes.

* * *

Ce même jour, 14, une délicieuse soirée était offerte à la paroisse par les excellentes Soeurs Chanoinesses, directrices de l'école du village. Délicieuse, ai-je dit; et ce n'est guère dire. De 7 heures 30 à 11 heures et quart, l'attention des spectateurs fut tenue en haleine par des déclamations ou des scènes aussi variées qu'instructives.

Les sièges réservés étaient tous occupés. Au premier rang, on pouvoir bon nombre de prêtres des environs, et même de loin. Outre nos chers et zélés desservants, l'assemblée s'honorait de la présence des RR. PP. Marie-Antoine Straub, Charles Deutschler, Joseph Radaz et le R. P. Martin Kessler, de Sainte-Amélie. Plusieurs étaient venus de Saint-Claude, entr'autres MM. C. Arbez et J. Bodin avec leurs dames, etc., etc. La salle n'était pas comble, bien que l'assistance fut fort appréciable. Mais je suis sûr que la salle eût été comble, si l'on eût prévu une soirée aussi agréable.

Le rideau se lève; la séance débute par une scène de la Révolution Française, "l'Emigré". Les grands garçons, élèves de nos religieuses, revêtus d'uniformes militaires, reproduisirent excellemment chacun leurs rôles. Le jeune Victor Robitaille, pris comme espion, se distingua par le fini du débit.

Voici maintenant "La marche des drapeaux". Des petites filles, habillées de blanc et tenant des drapeaux exécutent une multitude de figures avec un bel ensemble.

Le clou de la soirée fut certainement la représentation de "Ste Germaine Cousin". Cette pièce, plutôt courte, en trois actes, excita un vif intérêt, grâce d'abord au sujet qui roule sur la vertu et autour d'un personnage intéressant, sympathique, — une jeune et pauvre bergère maltraitée quoique vertueuse, — mais grâce aussi à Mlle Gabrielle Arbez qui jouait le personnage de la sainte. C'était du réel, comme l'on dit: l'accoutrement, le débit délicat, etc.

Et nous voici spectateurs de la "Marche des Chinoises". Un groupe de douze à quatorze petites filles, affublées de costumes en papier de diverses couleurs avec ombrelles chinoises, viennent parader sur le théâtre. Ce fut le cas de dire que le sexe féminin met de la grâce dans tout ce qu'il fait; ces petites enfants ont beaucoup amusé les spectateurs par leurs tours de chinoises: c'était délicieux parce que délicatement exécuté.

Enfin, la dernière pièce, donnée par les garçons, n'a pas laissé de récréer abondamment l'assistance. La pièce comique "Un nouveau Jocrisse" fut très bien rendue. Le Jocrisse, Pierre Bazin, était tout à fait dans son rôle; pour le burlesque et le débit, la pièce fut on ne peut mieux réussie.

La musique de cette soirée, comme les entr'actes, fut de bon choix. Mlle Lussier, pensionnaire au couvent, déclama avec perfection et aplomb le monologue "Gribouillette".

Quand, à la fin, le R. P. Antoine remercia les acteurs et actrices, il ne fit que traduire la pensée commune en disant que tout avait été bien. Il ne manqua pas de signaler la "Sainte Germaine Cousin", qui avait si spécialement exécuté son programme. Les Rév. Soeurs méritaient la mention honorable qui leur fut décernée; nécessité avait été pour elles sans aucun doute de dépenser et de se dépenser pour arriver au résultat obtenu. Il paraît que le spectacle du 14 sera de nouveau fourni à la paroisse le 8 décembre. J'applaudis à cette répétition. Les curieux, frustrés du plaisir de voir notre petite jeunesse finement exercée, se feront nombreux pour le 8, la réclame s'est faite automatiquement.

* * *

Toute la paroisse contribuera à l'achat d'un magnifique ostensoir, souvenir pour le 25me anniversaire de la fondation de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes. Des quêteuses ont suivi toutes les maisons; partout on les a accueillies avec empressement. Et n'eut été la maigreur de la récolte, la collecte aurait été très abondante.

* * *

Les bâtisses que M. Pierre Château avaient sur l'une de ses terres viennent d'être détruites par le feu; il y a des assurances qui partiellement couvriront les dommages.

* * *

Visite au milieu de nous de M. Edouard Frey, ancien commis chez M. Pierre Bazin.

FANNYSTELLE

M. Alphonse Castagnier doit se rendre à Brandon, où il assistera au Congrès des Conseillers des municipalités.

* * *

MM. Albert Floyd et Charles Phillips nous ont quitté pour Aurora, Ill, où ils passeront l'hiver.

* * *

Mme E. Dowd nous a quitté pour Hedrick, Iowa, où elle résidera à l'avenir.

* * *

Malgré le peu de contribuables anglais protestants demeurant dans notre arrondissement scolaire, ceux-ci se trouveraient mécontents de notre école dirigée par les dévouées religieuses Missionnaires Oblates du S.-C. et M.-I. et réclamet un instituteurs ou institutrice protestant. Nous voyons dans cette première démarche le commencement d'une lutte scolaire. Notre école est dirigée suivant les conseils et les règlements de l'inspecteur envoyé par le département de l'Instruction Publique, et au point de vue des contribuables canadiens-français qui sont en grande majorité ici, Messieurs les Anglais protestants n'ont aucune raison de se plaindre. La langue anglaise est suffisamment enseignée par nos zélées religieuses, qui au nombre de deux sur trois enseignent l'idiome anglais aux élèves canadiens-français et anglais.

L'élément canadien-français dont cette paroisse est composée n'est guère favorable à donner aux réclament un instituteur ou une classe dans notre école, vu premièrement que c'est contre le règlement scolaire, et deuxièmement, ce serait faire une division entre élèves catholiques et protestants.

* * *

Il nous fait plaisir d'annoncer au public que l'éminent avocat, M. Henri Lacerte, sera parmi nous les 25 et 26 novembre. Ce monsieur donnera une conférence dimanche soir qui sera goûtée par nos paroissiens. A nous d'assister en grand nombre.

Yvonnic.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Mme Emédée Bernier, décédée samedi à 6 heures. Le service et la sépulture auront lieu mardi à 9 heures.

* * *

Naissance. — M. et Mme Vaillancourt, une fille. Parrain et marraine: M. et Mme Ovide d Montigny.

* * *

La Rivière Blanche est certainement aimantée. Les carabines y dirigent naturellement leurs canons!

* * *

M. H. Préfontaine, fils de M. Ovide Préfontaine, de Saint-Pierre, est en visite depuis quelques jours chez son oncle A.-J. Lavack, marchand.

* * *

Le système de chauffage de notre église a été tout renouvelé et les vieilles fournaises ont fait place à de nouvelles. Les travaux étaient dirigés par M. Charette, de Saint-Boniface.

L'hiver vient

L'hiver désagréable sous certains rapports ne manque cependant pas d'agrément. Si quelquefois on se gèle les doigts et les oreilles, on se réchauffe aussi le coeur dans des soirées qui sont on ne peut plus désirables. Saint-Anne a le tour de ces petites soirées paroissiales, de ces réunions de la grande famille où l'on apprend à se connaître et par conséquent à s'estimer; car c'est un fait, à Sainte-Anne, plus on se connait plus on s'estime!

Avec l'hiver, espérons-le, reprendront les parties de cartes abandonnées cet été à cause du travail assidu de chacun. Correspondant à l'encouragement qu'on leur a apporté l'an passé nos jeunes de l'A. C. J. C., nous le présumons, se feront un devoir de faire revivre, cet hiver, les inoubliables parties de cartes, que chacun s'attend de voir revenir avec les prochains frimats et les premiers souffles du "vent frivolant"!

D. Zireux.

Redonne la santé. — Quand l'énergie fléchit et que le soin de vos affaires vous devient une charge, quand tout le système s'affaisse et que c'est dans tout l'organisme dépression, faites l'essai des Pilules Végétales de Parmelee. Elles régulariseront le fonctionnement de l'estomac et du foie et feront que vous vous sentirez un nouvel homme. Nul ne doit souffrir des ravages d'une mauvaise digestion quand se trouve à sa portée un remède aussi simple et efficace.







AU CLUB "LE CANADA."

Le club "Le Canada" a tenu sa deuxième séance publique de la saison, dans son propre local, à l'angle des rues Main et Graham, dimanche dernier.

Melle Deroche a eu la gracieuseté de jouer quelques morceaux de piano qui lui ont attiré des bravos nourris des personnes présentes, heureuses de l'occasion qui leur était offerte de jouir du merveilleux talent de cette aimable personne.

Avec son brio habituel, M. le Franc, dont les amis du club avaient pu apprécier les grandes qualités de diction et le timbre de voix si clair et si sympathique, à la séance précédente, a lu la fameuse conférence du délicieux et savant Père Coubé, l'un des plus grands orateurs de la chaire en France. Bien que cette lecture et les quelques notes dont M. le Franc l'accompagna, occupèrent une bonne heure, l'auditoire n'eût pas un instant de fatigue: il demeura suspendu aux lèvres du brilliant déclamateur et lui prouva son admiration par de nombreux applaudissements.

M. de Trémaudan termina la soirée par la lecture de son travail sur "Jean Nicollet," qui forme le premier chapitre de "l'Histoire de nos ancêtres dans l'Ouest" qu'il se propose de donner cet hiver. Il s'évertua à montrer que Nicollet fut vraiment le précurseur de tous les grands découvreurs et missionnaires qui parcoururent l'Ouest au cours des trois derniers siècles. Malgré l'heure tardive, il sut maintenir l'attention de son auditoire qui lui marqua l'intérêt qu'il prend à ses causeries par de chaleureux applaudissements. La soirée se termina au chant de "O Canada" et "Vive le Roi."

La prochaine séance publique aura lieu le dimanche 3 décembre. M. l'avocat L.-A. Delorme y parlera sur "La coopération dans l'oeuvre de la colonisation" et M. de Trémaudan donnera la lecture de son deuxième chapitre d'histoire de l'Ouest: "Un traité violé" (Saint-Germain en Laye, 1632).

COMMUNIQUE.

A SALONIQUE

Un officier, un Anglais du Canada, est encongé; il arrive du front, il va bientôt y retourner.

Or, lui qui avant son départ ne savait de notre langue ni "oui" ni "non", le voici maintenant qui parle couramment le français. Il s'est parfaitement fait comprendre à Paris, où il a passé quelques jours.

—Voyez, dit quelqu'un qui n'est pas de chez nous, comme on apprend vite et bien le français en France!

—Pardon! répond l'officier, je n'étais pas en France, j'étais à Salonique. Là, j'ai passé six mois avec un bon camarade, sous la même tente; c'est ce camarade qui m'a appris tout le français que je sais.

—C'était un Français? dit l'autre.

—Pardon, encore une fois! C'était un Canadien français, le Dr R. M..., de Québec.

LA CIVILISATION FRANCAISE

Ss titres à la survivance

Nous devons faire comprendre à tous que la langue française n'est pas une langue étrangère, au Canada, **a foreign language**. Disons-leur, et disons-leur souvent, que nous avons été les premiers maîtres de ces immenses territoires qui sont aujourd'hui le Canada, que les rives de nos grands fleuves et de nos grands lacs gardent le souvenir de nos héros et de nos missionnaires, que l'histoire du Canada doit à nos aïeux tout son intérêt et tout son lustre, que nous nous multiplions partout, au Canada et aux Etats-Unis, depuis l'ancienne Acadie jusqu'aux bords du Mississipi et jusqu'aux Montagnes Rocheuses; et enfin que, si nous disparaissions comme race, le Canada perdrait son caractère le plus pittoresque et le plus original.

Rappelons-leur que c'est l'influence française qui, presque partout, dans l'Amérique du Nord, a semé les idées religieuses, au prix de ses travaux, de ses sueurs et bien souvent de son sang.

(S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, au Congrès de Willow Bunch, Sask., 16 août 1916.)

DANS L'EST

Westmount n'a pas de chances

Québec, 15. — Le comité des **bills privés a refusé à la ville de** Westmount le droit de taxer les propriétés religieuses et celui de défendre la vente des cigares et ds liqueurs douces le dimanche. Il n'est rien demeuré du bill présenté. On lui a tout simplement substitué l'obligation pour la ville de Westmount d'exproprier un terrain qu'elle refusait d'exproprier.

Notre plus forte récolte de foin

Ottawa, 16. — La récolte du fourrage a été sauvée par la récolte du foin, la plus considérable que nous ayons encore eu au Canada. On a recueilli en tout quatorze millions sept sept quatre-vingt dix-neuf mille tonnes de foin.

Le Canada a perdu 16,000 hommes

Ottawa, 16. — Les pertes canadiennes à date sont 9,457 tués au feu, 3,477 morts de leurs blessures, et 3,272 manquants à l'appel. Il y a eu en tout soixante mille noms de hors de combat qui ont été portés sur les listes.

Il meurt subitement

Toronto, 18. — M. James A. Duff, ministre de l'agriculture dans le cabinet ontarien, est décédé subitement à sa résidence.

DANS LE MONDE

Les Anglais balaient tout

Londres, 15. — Continuant leur avance sur la rive gauche de l'Ancre, au nord de la Somme, les Anglais ont capturé le village fortifié de Beaucourt-sur-Ancre. Les prisonniers faits hier et la veille s'élèvent au chiffre de 5,000.

Sanglant échec boche

Paris, 15. — Les Allemands ont fait une violente attaque au sud de la Somme, près de la sucrerie d'Ablaincourt. Ils ont été repoussés après avoir perdu fortement.

Mackensen en pleine retraite

Petrograd, 16. — L'armée du général Mackensen est en pleine retraite dans le Dobroudja. Elle incendie tous les villages qui se trouvent sur le chemin de sa retraite.

A 4 milles de Monastir

Paris, 16. — Les troupes franco-russes progressent continuellement en Macedoine et poursuivent ardemment les Bulgares. Les Serbes ont conquis deux villages et fait d'autres gains importants dans la région de Cerna.

Délogés de Pressoire

Paris, 16. — Nous avons finalement au cours d'une attaque de nuit délogés les Allemands du village de Pressoire. L'ennemi a éprouvé des pertes très considérables.

Dictateur des vivres

Londres, 16. — On a discuté hier aux communes le prix des vivres, question aussi importante aujourd'hui en Angleterre que dans les autres pays belligérants. Le président du Board of Trade a laissé entendre que le gouvernement nommera bientôt quelqu'un pour contrôler les vivres.

L'alcool en Angleterre

Londres, 17. — On admet maintenant qu'une grande quantité des vivres de première nécessité était absorbée par la production des liqueurs. Un violent mouvement prohibitionisnte se dessine dans des milieux importants.

La guerre durera quatre ans

New-York, 18. — Frederick Palmer, célèbre correspondant de guere, qui vient de vivre sept mois dans les tranchées anglaises, affirme que la guerre durera quatre ans, mais que l'Allemagne sera finalement vaincue. Palmer fait les plus grands éloges de l'armée française et il ridiculise la prétention que l'armée française serait à court d'hommes et de canons. Elle n'a jamais eu autant d'hommes en réserve et de munitions entassées.

Monastir aux mains des Français

Paris, 20. Les troupes françaises ont pris la ville de Monastir. Monastir redeviendra la capitale de la Serbie. C'était dans le but de se saisir de Monastir et de la partie de la Macédoine que commande cette ville que les Bulgares avaient pris fait et cause pour les Teutons

Aux trousses des Bulgares

Paris, 21. — Les troupes françaises et serbes continuent à poursuivre avec ardeur l'armée bulgare en retraite. Le nombre des prisonniers augmentent continuellement, ainsi que celui des canons capturés.

LA MISSION DES IMPERIALISTES ANGLAIS

En quoi diffère-t-elle de celle des impérialistes allemands?

"L'Anglais s'étonne parfois au spectacle de son oeuvre. Elle lui parait si extraordinaire qu'il ne peut l'expliquer que par une sorte de mission. "Nous sommes impérialistes pour céder aux influences irrésistibles de notre destinée, écrivait M. J. Lawson-Walton; nous sommes les héritiers des âges écoulés. Nous sommes et nous serons des impérialistes parce que nous ne pouvons l'éviter." Et pour beaucoup cette mission prend quelque chose de providentiel; le peupleque l'accomplit est un peuple élu.

Ce peuple qui a grandi sur une ile, séparé du monde, a pris une mentalité à part qui ne ressemble à rien autre. De tout temps il a fait bloc contre les influences et les autorités étrangères. Persuadé de la légitimité de ses aspirations, il a pris avec les opposants, surtout quand ils sont faibles, un ton cassant dont il a peine à se départir, même quand il le désire sincèrement. Il est très chatouilleux sur le chapitre de ses droits et respecte ceux de son concitoyen à peu près comme les siens propres; il est plus libre quant aux droits des autres, au moins s'il n'a pas intérêt à les invoquer. Il est assez indifférent au malheur d'autrui, sauf quelques accès de sentimentalisme qui l'élèvent aux yeux des autres et aux siens. Il est dur dans ses rapports avec les noncivilisés, surtout quand ils lui résistent; car il est conscient des biens qu'il leur apporte et une "rebellion" de leur part, qui peut coûter la vie à de loyaux Anglais, ne saurait être assez châtiée. Comme, à la suite d'une expédition, M. Dillon parlait des balles dum-dum devant le Parlement, citait des témoignages et réclamait des explications, Lord G. Hamilton lui opposa cet argument: que les balles ordinaires ne protégeaient pas suffisamment les soldats britanniques. Et chacun de trouver la réponse parfaitement acceptable."

Le "Correspondant."

LES VIEUX PAPIERS

On les paie jusqu'à $15 la tonne

Se rend-on compte généralement que la disette du papier, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, a donné une valeur véritablement extraordinaire au papier hors d'usage?

On paye à l'heure présente les vieux papiers le double du prix qu'ils commandaient l'an dernier et même trois fois plus. On peut se rendre compte du profit qui peut être fait en rassemblant les vieux papiers pour la vente, en citant le faits que les écoliers d'Hamilton, Ont., ont entrepris ce travail au profit de la Croix-Rouge et que le produit de la vente atteint plusieurs centaines de dollars chaque semaine. Les particuliers, les familles, les marchands-détailleurs de Québec devraient profiter de cet état de choses pour se faire des revenus additionnels.

Un des plus gros marchands de papier du Canada, disait récemment qu'il payait 40 sous les cent livres, ou $8 la tonne le vieux papier, mis en ballot, et $15 la tonne au point d'expédition, le vieux papier en ballot. Ces chiffres ont une éloquence par eux-mêmes, et indiquent aux marchands-détailleurs la source de profits qu'ils ont à leur portée dans leurs localités respectives.

Il est beaucoup plus avantageux de mettre le papier perdu ainsi recueilli en ballot parce que sous cette forme le fret est beaucoup moins cher qu'en sacs. Les marchands des différentes villes peuvent se mettre ensemble pour former un envoi complet d'un wagon. Ils y gagneront la moitié du fret. Nous pensons que les possibilités qu'offrent à l'heure présente la disette du papier, valent la peine d'être signalées et nous engageons fortement les détaillants à prendre la chose en considération et à agir en conséquence pour leur plus grand bénéfice.

BATIMENTS DE FERME

Les étables mal ventilées, obscures, peu confortables, malsaines, nous font perdre tous les ans le tiers de la nourriture que nous donnons aux bestiaux en hiver. Elles sont également la cause d tous ces animaux maigres, mal en point dont nos étables regorgent. C'est pour cela que la tuberculose, l'avortement épizootique et les maladies de ce genre se répandent avec une telle rapidité et font perdre tous les ans aux éleveurs canadiens des millions de dollars. Si vous voulez construire de nouvelles étables ou refaire les anciennes, ayez un bon plan, bien arrêté. Ne vous mettez pas au travail sans savoir au juste ce qu'il vous faut, car vous n'auriez pas les résultats désirée et vous seriez bien vite obligé de faire de nouveaux changements. L'étable moderne n'est pas nécessairement extravagante. Une bonne étable n'a pas besoin de coûter bien cher. Employez plus de hangars et de cabanes bon marché pour les chevaux qui ne font rien, les poulains, les génisses, les vaches, les truies, les moutons; mais pour les autres bestiaux, ayez des logements raisonnablement chauds, bien ventilés et confortables. Vous économiserez beaucoup de travail si vous avez dans vos étables toutes les commodités voulues pour le transport de la nourriture et les soins du bétail. Si vous voulez construire, écrivez au service de l'élevage qui pourra peut-être vous fournir des plans gratuitement.

La conservation de la langue nous est également nécessaire pour la préservation de la foi. De tous les éléments humains qui participent à la vie religieuse d'un peuple, la langue et les traditions nationales sont les plus essentiels. Ai-je besoin d'insister sur ce point vital? Le mouvement magnifique de l'Association de la Jeunesse Catholique à l'appui des revendications de la minorité ontarienne, le précieux encouragement qu'il a reçu de Son Eminence le Cardinal Bégin, de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal et de la plupart des évêques de la province de Québec le manifeste de l'Université Laval, d'une si haute inspiration et d'un raisonnement si solide, témoignent suffisamment de la vérité de cette proposition. Les trouées effroyables pratiquées dans les rangs des catholiques de langue anglaise, à la faveur des mariages mixtes et des relations intimes favorisés par la communauté de langue entre eux et la population protestante ou agnostique, constituent une preuve plus éclatante encore de la nécessité pour nous de conserver notre langue si nous voulons garder notre foi dans toute son intégrité.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres moyennant certaines conditions. Une maison habitable est requise hormis qu'on réside dans les environs.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de l'obtention de la patente. Cultiver cinquante acres en plus. Une patente de préemption peut être obtenue aussitôt qu'une patente de homestead, à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300. Le terrain propre à la culture peut être diminué par de la mauvaise et rocheuse terre. L'élevage du bétail peut moyennant certaines conditions être substitué à la culture.

W. W. CORY
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

SACRE-COEUR

Une assistance nombreuse a patronisé, mardi soir, la partie de whist organisée par l'Alliance Nationale, au profit de notre école. Tous les officiers de l'Alliance portaient leurs insignes.

Le premier prix des dames, un magnifique plat en verre coupé, a été gagné par Mlle LaBelle.

Le premier prix des hommes, une paire de gants, par M. Bocage.

Les prix de consolation, une coupe, gagnée par Mlle Perreault; une cravate, M. Bocage.

Tous ces prix ont été offerts par l'Alliance.

De plus on a tiré une police d'assurance, et M. O. Marquis a été l'heureux gagnant.

• • •

Les artistes du Club Belge de Saint-Boniface, avec le gracieux concours de la fanfare, interprèteront, mardi le 12, une comédie "Le Poilu" et un drame: "A la Française", dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, au profit de l'école.

• • •

La distribution des prix aux élèves de notre école a été faite la semaine dernière par les commissaires. Le résultat a été le suivant: Cours commercial, tenue des livres, Marguerite Villeneuve; 6me grade, calcul mental, Rober Dyck; 5me grade, analyse française, Léopold Gareau; 4me année, (a) grammaire, Luc Chabot, Louis-Hector Moisian, Marie Laplante, Marguerite Cummings, Paul Bruyère, Alice Hamel, Armand Brunelle, Henri Pélissier, gagné par Louis-Hector Moisian; 4me année (b) histoire, Cécile Lemire, Juliette Faulkner, Yvette Sala, Brunelle Leveillé, Louise Castéla, Joseph Sala, Roland Gauthier, Joseph Ladouceur, Hubert Pinsonneault, gagné par Joseph Sala; 3me année, arithmétique, John Hoornaert; 2me année, parler français, Alice Thibault, Dorise Héroux, Alice Gareau, Roger Lemire, Guy Chauvière, Maurice Prud'homme, Aurore Desjardins, Jeannette Germain, Camille Marchand, Marguerite Chabot, Philippe Villeneuve, Lucien Chaput, Ludovic Patenaude, Jacqueline Vézina, Denis Guillemin, Georges Girardin, Oscar Roy, Yvonne Laurent, gagné par Alice Gareau; 1re année, (a) catéchisme, Henri Pinsonneault et Henri Dupuis, gagné par Henri Pinsonneault; 1re année (b) excellecence, Hélène Léger, Eveline Breitner, gagné par Hélène Léger; jardin de l'enfance, Adhémar Germain, Ernest Viens, Yvette Desrochers, A. Germain.

Tous ces prix sont des dons en argent.

• • •

Mme Alphonse Guay a eu la douleur de perdre sa grand'mère Mme Pierre Martin, décédée jeudi dernier à Québec, à l'âge de 80 ans.

• • •

On annonce pour la semaine prochaine le mariage de Mlle Yvonne Gosselin à M. Joseph-Clovis Bourque, du Fort Rouge.

• • •

La rumeur veut que nous ayions le plaisir d'entendre au début de décembre le R. P. Duchossois, o.m.i., dans une intéressante conférence.

374,507 recrues jusqu'à ce jour

Ottawa, 17. — Depuis le début de la guerre, le nombre des recrues s'élève à 374,507.

BAZAR A SAINT-CLAUDE

On nous annonce qu'un grand bazar aura prochainement lieu à Saint-Claude, Man. Ce bazar durera du 3 au 10 décembre. L'ouverture se fera le 3 décembre à trois heures de l'après-midi. Il y aura repas servis dans les salles. Tous sont invités.

ALLIANCE FRANCAISE

"Deux années au front" — Chant et déclamation

Il y aura réunion de l'Alliance Française jeudi soir. Le conférencier de la soirée sera M. J.-E. Collon, soldat français en congé. Sa conférence est intitulée "Deux années au front". Il y aura déclamation par Mme R. Chuvière. M. le professeur Charles Muller au piano.

SAINT-BONIFACE

M. et Mme Albert Kéroack sont de retour de leur voyage de noces dans la province de Québec.

• • •

Vendredi dernier, le 17, une messe de requiem était célébrée au collège de Saint-Boniface pour le repos de l'âme des anciens décédés. Sa Grandeur Monseigneur Béliveau assistait au choeur, accompagné de M. l'abbé Jubinville et du R. P. Magnan, o.m.i. Le R. P. Recteur célébra la messe, assisté de l'abbé Prud'homme comme diacre et de l'abbé Laurin comme sous-diacre. Bon nombre d'anciens élèves assistèrent à cette messe.

• • •

Baptêmes

Le 12 novembre. — Joseph-Jean-Wilfrid-Arthur, fils de Arthur Bissonnette et de Mercédès Martel.

Le 13 novembre. — Marie-Madedeine-Esther, fills de Elzéar Champagne et de Madeleine Poitras.

Sépulture

Pierre Ethier, qui s'est noyé accidentellement, le 11 du courant, à Grand Beach, a été inhumé le 15. Le defunt était âgé de 36 ans. Semaine du 19 novembre

• • •

Ce que peut accomplir un sou. Il apportera un message au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 19—25 So. Hoyne Ave., Chicago, Ill., E.-U. d'A., avec une requête pour leur pamphlet gratis, qui vous donnera des informations concernant un remède herbeux qui est en usage depuis plus de cent ans et qui a apporté la bénédiction d'une bonne santé dans des milliers de familles heureuses. Il est envoyé libre de tous droits. Ecrivez aujourd'hui à l'adresse ci-dessus.

REMIS A LA SEMAINE PROCHAINE

Un élogieux et intéressant article sur le dernier ouvrage historique de l'honorable juge Prud'homme.

FEU M. L'ABBE HELLA LAMBERT HELLA.

Le 10 du courant, à l'Hôpital de St. Boniface, après une longue maladie supportée jusqu'au bout avec une résignation admirable, M. l'abbé Jean Lambert Hella, s'endormait dans le Seigneur, à l'âge de 72 ans, 7 mois et 1 jour.

Le défunt naquit à Warrem, Province de Liège, Belgique. Cinquième fils d'une nombreuse famille de cultivateurs, il goûta pendant de nombreuses années aux rudes travaux des champs, et ce ne fut qu'un peu tard, pour répondre à l'appel divin, qu'il commença ses études ecclésiastiques.

Ordonné prêtre à 27 ans il fut d'abord vicaire à Verviers, puis au Val-St-Lambert. Devenu curé de Jalhaie, toujours dans son diocèse de Liège, il eut la pensée de passer en Amérique. Il y vint il y a trente-huit ans environ. Après avoir exercé le saint ministère aux Etats-Unis plus de vingt ans, il vient à St-Boniface, où il remplace pendant un voyage M. le Curé de St-Pierre, et prête son concours durant quelques temps à d'autres confrères. Puis il est chargé successivement de St-Daniel et de Grande-Clairière et revient à St-Boniface. Enfin il passe les neuf dernières années de sa vie comme assistant de M. le Curé de St-Pierre Jolys.

Les habitants de cette belle paroisse se souviendront longtemps du bon vieux M. Hella, "le Père Hella", comme ils l'appelaient. Peu de prêtres, comme on l'a fait remarquer avec tant d'à propos, auront été plus populaires et plus aimés que lui. Cette affection il la méritait aussi bien qu'il savait la rendre. Toujours tout à tous et au service de tous, à n'importe quel moment, il s'était identifié pour ainsi dire avec St-Pierre et chacun de ses habitants. Aussi c'est dans le cimetière de St-Pierre qu'il a choisi longtemps d'avance l'endroit précis où il désirait être inhumé: "Là, disait-il, aux pieds de la Bonne Vierge, afin que les fidèles, quand ils passeront près de ma tombe, me fassent l'aumône de quelques Ave Maria."

Selon son désir "le Père Hella" repose au cimtière de St-Pierre, "aux pieds de la Bonne Vierge." Ses funérailles ont été grandioses telles qu'il les attendaient de l'affection de ceux qu'il considérait comme siens. Personne ou à peu près n'a manqué au suprême rendez-vous. Chacun voulait revoir la bonne et sympathique figure du cher défunt. M. le Curé de St-Pierre, qui a chanté la messe des funérailles, assisté du Rév. Père Primeau, S.J., du Collège de St-Boniface, comme diacre, et de M. l'abbé Prud'homme, chancelier du diocèse, comme sous-diacre, a fait avec un rare bonheur l'éloge funèbre de l'ami défunt.

Il ne nous est pas possible de donner le texte de ce discours, vrai modèle du genre. Qu'il nous suffise de rappeler combien M. Hella aimait le confessionnal et la visite des malades. Certes ce ministère ne pouvait manquer de le fatiguer, surtout à son âge. Mais il l'aimait tant que l'on n'osait l'en priver. Il l'aimait ce saint ministère parce qu'il sentait qu'il y faisait du bien. Sans doute le Bon Maitre lui aura tenu compte en particulier de ses travaux et de son zèle pour éclairer, sanctifier et consoler les âmes qui venaient vers lui si volontiers.

Les funérailles avaient été précédées d'un service funèbre avant le départ de St-Boniface. S. G. Mgr. l'Archevêque a voulu le célébrer lui-même dans sa cathédrale. A ce service assistaient Mgr. Fr. A. Dugas, P.A.V.G.; Mgr. A. A. Cherrier, P.A., curé de l'Immaculée-Conception de Winnipeg; le Rév. P. Ferré Recteur du Collège; le Rév. P. Magnan, supérieur du Junioratè M. l'abbé N. Deslandes, directeur du Petit Séminaire, MM les abbés Prud'homme, Dumoulin, Paré, Gagnon, Kessler, Lamy, R. Brodeur, Primeau, Bouvet et Caron.

Un grand nombre de confrères se sont rendus jusqu'à St-Pierre-Jolys: Les Rév, Péres Primeau, S. J., Lorieau, F. M. I., Bellerose, C.S.V.; MM les abbés Jutras, curé de Letellier; St-Amant, curé de St-Jean-Baptiste; Giroux, curé de Labroquerie; Jubinville, curé de St-Boniface; Rocan, curé de Ste-Agathe; Mireault, curé de St-Adolphe; Dumoulin, curé de Selkirk; Decelles, éconôme au Petit Séminaire; Prud'homme, chancelier du diocèse et Joubert, procureur à l'Archevêché.

SEANCE LITTERAIRE ET MUSICALE AU PETIT SEMINAIRE

En l'honneur de Monseigneur l'Archevêque et au profit de l'Association d'Education

C'est le 29 novembre prochain que nous aurons le plaisir d'entendre les élèves du Petit Séminaire dans une grande séance dramatique et musicale au profit de l'Association de l'Education. Cette séance est donnée en l'honneur de Sa Grandeur Monseigneur Béliveau. La pièce de résistance du programme, en tous points intéressant, sera un beau drame chrétien en 3 actes: Les Catacombes.

Qu'on ne l'oublie pas et qu'on s'y rende en foule. Ce sera l'occasion d'entendre du bon drame et en outre de contribuer au succès de notre grande association de défense nationale au Manitoba, l'Association d'Education du Manitoba.

A mercredi prochain, au Petit Séminaire. Billets en vente.

Ce n'est pas le français qui menace l'unité nationale du Canada, c'est l'anglais.

Tout homme qui a un peu voyagé et observé ne peut manquer d'être frappé de l'américanisation rapide du Canada anglais. Calgary, Régina, Winnipeg et même Toronto, la Mecque du loyalisme colonial, sont des villes beaucoup plus américaines qu'anglaises. La masse de la population des villes anglo-canadiennes se nourrit l'esprit par la lecture des revues et des journaux américains. Un nombre très considérable d'Anglo-Canadiens voyagent et séjournent aux Etats-Unis plutôt qu'en Angleterre. Les relations d'affaires entre le Canada et les Etats-Unis sont de plus en plus intimes et envahissantes. Cette pénétration économique va s'accentuer profondément par le désarroi que la guerre a causé dans les finances de l'Europe et par les exigences de la reconstruction nationale, qui vont garder au-delà de l'Atlantique une forte partie des capitaux anglais qui alimentaient jusqu'ici nos maigres finances et nos industries naissantes. Déjà, c'est à la porte des banques de New-York que la plupart de nos corps publics sont obligés d'aller mendier les capitaux qui leur venaient jusqu'ici de Londres.

Ceux qui ne voient, dans la croissance formidable de cette force centripède, aucun danger pour la conservation des forces nationales démontrent tout simplement qu'ils ignorent les lois fondamentales des sociétés et les enseignements invariables de l'histoire.

Henri Bourassa.

ON DEMANDE

Pour l'école Jeanne d'Arc, un instituteur bilingue ayant certificat de 2me classe, pour le commencement de janvier. Pour renseignements s'adresser au secrétaire, **P.-A. Bosc, à Rathwell, Man.** Dire l'expérience et le prix.